



**G
U
I
M
P
S**

Au fil du Trèfle

AU FIL DU TRÈFLE

Bulletin municipal



2005

n°6

SOMMAIRE

Mot du Conseil Municipal	P. 2
Budget communal 2005	P. 3 - 4 - 5 - 6 - 7
Réalisations communales 2005 et projets 2006	P. 8 - 9 - 10
Infos Communales	P. 11
Etat Civil 2005	P.12
Les Mariés de l'an 2005	P. 13
Les bébés de l'année 2005	P. 14
Amicale des Anciens Combattants	P. 15 - 16
Club du 3 ^{ème} Age	P. 17 - 18
Comité des Fêtes	P. 19 - 20
Société de chasse « Les Nemrods »	P. 21 - 22
Association Théâtrale « La Semeuse »	P. 23 - 24
Sport et Détente	P. 25
Moto Crampons	P. 26
La Pétanque Guimpsoise	P. 27 - 28
C. Drôles	P. 29 - 30 - 31
Ecole : Tableau R.P.I Guimps-Montchaude	P. 32
♦ Petite et moyenne Sections de Maternelle	P. 33
♦ Grande Section de Maternelle - Cours préparatoire	
♦ CE1 - CE2	P. 34 - 35 - 36 - 37
♦ CM1 - CM2	P. 38 - 39 - 40
Fête au village des Grands Landris	P. 41
Chronologie des Manifestations Communales	P. 42
Communiqué Présence Verte Charente	P. 43
ADIL 16. Logement	P. 44 - 45 - 46

Guimproises, Guimprois

L'année 2005 s'en est allée, nous voici en 2006. C'est l'heure du bilan. Les projets de la commune ont été réalisés dans les délais prévus. Tout le monde semble satisfait du résultat.

L'année 2005 a aussi vu le départ de Marcel Reynès et sa famille. Au fil des années, la famille Reynès avait réussi à faire sa place au sein de la commune. A l'école, bien évidemment, mais aussi au Conseil Municipal et dans les associations sportives. Comme ils le souhaitaient, ils sont retournés dans l'Aude, leur pays natal, auprès de leurs familles.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture et nos Meilleurs Vœux pour l'année 2006.

Le Conseil Municipal



BUDGET COMMUNAL 2005

COMPTE	Libellé du Compte	Budget	Réalisation	Solde	Reste à réaliser
--------	-------------------	--------	-------------	-------	------------------

Fonctionnement *Dépenses*

Chapitre n° 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL

60611	eau et assainissement	1 704.00	1 177.47	526.53	
60612	energie - electricite	9 000.00	6 910.72	2 089.28	
60618	autres fournitures non stockables		42.85	-42.85	
60621	combustibles	12 000.00	13 094.53	-1 094.53	
60622	carburants	500.00	249.37	250.63	
60624	produits de traitements (fournitures non stock	400.00	238.43	161.57	
60628	autres fournitures non stockees	2 000.00	1 712.24	287.76	
60631	fournitures d'entretien	4 500.00	4 799.86	-299.86	
60632	fournitures de petit equipement	7 000.00	11 413.07	-4 413.07	
60633	fournitures de voirie	5 000.00		5 000.00	
60636	vetements de travail	500.00	528.04	-28.04	
6064	fournitures administ.	2 200.00	2 349.69	-149.69	
6067	fournitures scolaires		63.70	-63.70	
6068	autres matieres et fournitures	3 000.00	1 310.45	1 689.55	
6135	locations mobilières	100.00		100.00	
61522	entretien de batiments	3 150.00	3 068.29	81.71	
61523	entretien de voies et reseaux	5 736.00	4 756.73	979.27	
61551	entretien materiel roul	5 000.00	1 383.35	3 616.65	
61558	entretien autres biens mobiliers	1 000.00	289.14	710.86	
6156	maintenance	3 000.00	3 205.33	-205.33	
616	primes d'assurance	6 000.00	5 321.00	679.00	
6182	documentation generale et technique	1 000.00	681.96	318.04	
6184	versements a des organ. de formation	700.00	191.76	508.24	
6225	indemnites au comptable et aux regisseurs	500.00	356.48	143.52	
6226	honoraires	500.00		500.00	
6228	remuner. intermediaires divers		160.84	-160.84	
6232	fetes et ceremonies	5 000.00	3 714.98	1 285.02	
6237	publications	930.00	930.00		
6247	transports collectifs du personnel	2 500.00	2 064.39	435.61	
6261	frais d'affranchissem.	1 500.00	628.04	871.96	
6262	frais de telecom.	2 000.00	1 703.32	296.68	
6281	concours divers	1 000.00	953.08	46.92	
63512	taxes foncieres	2 200.00	2 135.00	65.00	
TOTAL CHAPITRE		89 620.00	75 434.11	14 185.89	

Chapitre n° 012 CHARGES DE PERSONNEL

6218	autre personnel exter.	5 500.00	4 829.31	670.69	
6332	cotisations versees au f.n.a.l.	70.00	62.00	8.00	
6336	cotisations au cnfpt et autres centres	2 500.00	1 429.01	1 070.99	
6411	personnel titulaire	58 500.00	60 968.81	-2 468.81	
6413	personnel non titulaire	5 500.00	5 537.85	-37.85	
6451	cotisations a l'urssaf	11 500.00	11 530.00	-30.00	

COMPTE	Libellé du Compte	Budget	Réalisation	Solde	Reste à réaliser
6453	cotisations aux caisses de retraite	16 500.00	15 920.85	579.15	
6455	cotisations pour assur. capital-deces	3 500.00	2 969.00	531.00	
6475	medecine du travail, pharmacie	500.00	212.00	288.00	
TOTAL CHAPITRE		104 070.00	103 458.83	611.17	

Chapitre n° 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

023	virement a la section d'investissement	98 692.00		98 692.00	
TOTAL CHAPITRE		98 692.00		98 692.00	

Chapitre n° 65 AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE

6531	indemnités	11 000.00	10 383.35	616.65	
6533	cotisations retraite	1 600.00	350.00	1 250.00	
6554	contrib. aux organismes de regroupement	18 320.00	17 726.47	593.53	
6574	subventions	5 397.00	5 397.00		
658	charges diverses de gestion courante	87 320.00		87 320.00	
TOTAL CHAPITRE		123 637.00	33 856.82	89 780.18	

Chapitre n° 66 CHARGES FINANCIERES

6611	interets des emprunts et dettes	3 444.00	3 413.48	30.52	
TOTAL CHAPITRE		3 444.00	3 413.48	30.52	

Chapitre n° 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES

675	val. compt. immob. fin. cedees	5 926.53	5 926.53		
TOTAL CHAPITRE		5 926.53	5 926.53		

Total fonctionnement	<i>Depenses</i>	425 389.53	222 089.77	203 299.76	
-----------------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------	--

Fonctionnement Recettes

Chapitre n° 002 EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES

002	excedents anterieurs reportes	142 418.00	142 418.05	-0.05	
TOTAL CHAPITRE		142 418.00	142 418.05	-0.05	

Chapitre n° 013 ATTENUATION DE CHARGES

6419	remboursement sur remuneration du personnel		1 003.00	-1 003.00	
TOTAL CHAPITRE			1 003.00	-1 003.00	

Chapitre n° 70 PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES

70311	concession cimetiére	20.00		20.00	
70323	redevance d'occupation	600.00	658.30	-58.30	
7067	redevances periscolaire	1 400.00	1 407.00	-7.00	
7083	locations diverses	15.00		15.00	
70878	remb de frais redevable	800.00	666.37	133.63	
TOTAL CHAPITRE		2 835.00	2 731.67	103.33	

Chapitre n° 72 TRAVAUX EN REGIE

722	immobilisations corporelles	5 400.00	5 378.99	21.01	
TOTAL CHAPITRE		5 400.00	5 378.99	21.01	

Chapitre n° 73 IMPOTS ET TAXES

7311	contributions directes	107 112.00	107 261.00	-149.00	
7321	attribution du fnptp	29 456.00	29 456.50	-0.50	
7322	attribution du fdptp		2 271.00	-2 271.00	
7381	taxe afferente au droit de mutation ou taxe pu	9 000.00	12 129.47	-3 129.47	
TOTAL CHAPITRE		145 568.00	151 117.97	-5 549.97	

Chapitre n° 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

7411	dotation forfaitaire	75 118.00	75 117.00	1.00	
74121	d.g.f.- dsr 1ere fract.	7 166.00	7 166.00		
74127	dotation nationale de péréquation	7 281.00	7 281.00		
742	dotation élus locaux	2 479.00	2 479.00		
743	dotations de solidarite	2 272.00		2 272.00	
74718	subvention etat autres	1 000.00	1 109.04	-109.04	
74833	fonds nat.perequation p	3 654.00	3 654.00		
74834	etat compens.au titre de la tf	1 055.00	1 055.00		
74835	allocation comp. th	3 267.00	3 267.00		
TOTAL CHAPITRE		103 292.00	101 128.04	2 163.96	

Chapitre n° 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

752	revenus des immeubles	19 500.00	20 310.10	-810.10	
758	produits divers de gestion courante	450.00	767.05	-317.05	

Chapitre n° 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS

775	produits de cession d'immobilisation	150.00	150.00		
776	différences sur realis. reprises au compte de	5 776.53	5 776.53		
TOTAL CHAPITRE		5 926.53	5 926.53		

Total fonctionnement	<i>Rece H e s</i>	425 389.53	430 781.40	-5 391.87	
-----------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	--

COMPTE	Libellé du Compte	Budget	Réalisation	Solde	Reste à réaliser
--------	-------------------	--------	-------------	-------	------------------

Investissement dépenses**Opération 65 AMENAGEMENT DU MANCOU**

2315	installations, mat. et outillage technique	8 750.00	8 750.00		
TOTAL OPERATION		8 750.00	8 750.00		

Opération 75 LOGEMENT AGENCE POSTALE

2313	construction	2 200.00	2 182.80	17.20	
TOTAL OPERATION		2 200.00	2 182.80	17.20	

Opération 77 TRAVAUX MATERNELLE+ASSAINISSEMENT ECOLE

2313	construction	123 500.00	118 545.09	4 954.91	4 954.91
TOTAL OPERATION		123 500.00	118 545.09	4 954.91	4 954.91

Opération 80 VOIRIE FDAC 2004

2315	installations, mat. et outillage technique	22 547.00	22 537.74	9.26	
TOTAL OPERATION		22 547.00	22 537.74	9.26	

Opération 82 CHENEAU BOULANGERIE

2313	construction	3 300.00	1 626.56	1 673.44	
TOTAL OPERATION		3 300.00	1 626.56	1 673.44	

Opération 83 matériel

2188	autres	2 500.00	2 433.05	66.95	
TOTAL OPERATION		2 500.00	2 433.05	66.95	

Opération 84 ASSAINISSEMENT FACADES SALLE DES FETES

2313	construction	59 000.00	17 486.34	41 513.66	13 000.00
TOTAL OPERATION		59 000.00	17 486.34	41 513.66	13 000.00

Opération 85 PARKING SALLE DES FETES

2313	construction	7 000.00		7 000.00	1 900.00
TOTAL OPERATION		7 000.00		7 000.00	1 900.00

Opération 86 MONUMENT AUX MORTS

2313	construction	5 000.00	4 937.40	62.60	
TOTAL OPERATION		5 000.00	4 937.40	62.60	

Opération 87 TROTTOIRS

2315	installations, mat. et outillage technique	3 500.00	3 500.00		
TOTAL OPERATION		3 500.00	3 500.00		

Opération 88 MATERIEL DE BUREAU

2183	matériel de bureau et matériel informatique	5 382.00	5 382.00		
TOTAL OPERATION		5 382.00	5 382.00		

Opération 89 AMENAGEMENT VOIRIE GRANDS LANDRIS

2315	installations, mat. et outillage technique	8 300.00	7 722.13	577.87	
238	avances et acomptes versés sur com. immo. c	2 181.00	2 181.02	-0.02	
TOTAL OPERATION		10 481.00	9 903.15	577.85	

Opération 90 PARKING ECOLE

2313	construction	26 500.00	6 574.97	19 925.03	19 925.00
2315	installations, mat. et outillage technique	3 000.00		3 000.00	3 000.00
TOTAL OPERATION		29 500.00	6 574.97	22 925.03	22 925.00

Opération 91 ACQUISITIONS D'EXTINCTEURS

2156	mat. et outil. incendie	500.00		500.00	
21568	autre matériel outillage incendie/défense civi		455.96	-455.96	
TOTAL OPERATION		500.00	455.96	44.04	

Opération OFI OPERATIONS FINANCIERES

001	deficit investissement reporté	24 225.00	24 224.09	0.91	
1641	emprunts en euro	20 120.00	20 039.58	80.42	
165	depots et cautionnement	1 080.00		1 080.00	
191	realisations antérieures au 1/01/97	2 902.13	2 902.13		
192	différences sur réalisations	2 874.40	2 874.40		
TOTAL OPERATION		51 201.53	50 040.20	1 161.33	

Total investissement	<i>depenses</i>	334 361.53	254 355.26	80 006.27	42 779.91
-----------------------------	-----------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

COMPTE	Libellé du Compte	Budget	Réalisation	Solde	Reste à réaliser
--------	-------------------	--------	-------------	-------	------------------

Investissement *Recettes*

Opération 77 TRAVAUX MATERNELLE+ASSAINISSEMENT ECOLE

1312	subv. equip. regions	25 088.00		25 088.00	25 088.00
1323	subv. equip. non transf departement	9 744.00		9 744.00	9 744.00
1341	dge non transférable	31 688.00	9 506.49	22 181.51	22 182.00
TOTAL OPERATION		66 520.00	9 506.49	57 013.51	57 014.00

Opération 80 VOIRIE FDAC 2004

1328	autres	8 142.00	8 142.82	-0.82	
TOTAL OPERATION		8 142.00	8 142.82	-0.82	

Opération 84 ASSAINISSEMENT FACADES SALLE DES FETES

1323	subv. equip. non transf departement	6 000.00		6 000.00	4 002.00
1328	autres	7 600.00	7 600.00		
1341	dge non transférable	6 000.00		6 000.00	
TOTAL OPERATION		19 600.00	7 600.00	12 000.00	4 002.00

Opération 89 AMENAGEMENT VOIRIE GRANDS LANDRIS

238	avances et acomptes verses a des mandatair.	2 181.00	2 181.02	-0.02	
TOTAL OPERATION		2 181.00	2 181.02	-0.02	

Opération OFI OPERATIONS FINANCIERES

021	virement de la section de fonctionnement	98 692.00		98 692.00	
10222	f.c.t.v.a.	3 300.00	4 645.34	-1 345.34	
1068	excédents de foncion. capitalises	50 000.00	50 000.00		
2156	matériel et outillage d'incendie	316.23	316.23		
2183	achat mobilier bureau	5 610.30	5 610.30		
TOTAL OPERATION		157 918.53	60 571.87	97 346.66	

Opération ONA OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES

1641	emprunt en unite monetaire de la zone euro	80 000.00	80 000.00		
TOTAL OPERATION		80 000.00	80 000.00		

Total investissement <i>Recettes</i>		334 361.53	168 002.20	166 359.33	61 016.00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------	------------------

INVESTISSEMENT

Sens	Prévisions BP+BS+DM+CR	Engagements non soldés	Réalisations
DEPENSES	334 361.53	0.00	254 355.26
RECETTES	334 361.53	0.00	168 002.20
EXCEDENT			
DEFICIT			86 353.06

FONCTIONNEMENT

Sens	Prévisions BP+BS+DM+CR	Engagements non soldés	Réalisations
DEPENSES	425 389.53	0.00	222 089.77
RECETTES	425 389.53	0.00	430 781.40
EXCEDENT			208 691.63
DEFICIT			

EXCEDENT GLOBAL			122 338.57
DEFICIT GLOBAL			

REALISATIONS 2005 ET PROJETS 2006

Voirie

Les trottoirs ont été rechargés. Le résultat est assez décevant. Des travaux aux « Grands Landris » pour les écoulements d'eau sont achevés, nous espérons un comportement citoyen des riverains.

Les bordures de voies communales ont été désherbées afin d'éviter que l'herbe ne soulève le goudron (selon conseil DDE).

L'année 2006 étant « subventionnable » il a été décidé de refaire le revêtement de la route de « Charde » à partir du bourg. La voie communale limitrophe avec la commune de Saint Eugène de « L'Ormeau » à « Chez Bruneau » nécessite une remise en état car elle est très dégradée.

Travaux aux écoles

Comme vous avez pu le constater la deuxième tranche de travaux est achevée, une nouvelle entrée sous le porche est utilisée depuis la rentrée des vacances de Noël.

Une nouvelle chaudière alimente le bâtiment de la classe maternelle et de la cantine, la couverture a été refaite, une extension, nécessaire pour la mise aux normes, abrite des sanitaires, une réserve, les poubelles et le gaz. Tous les réseaux d'alimentation ont été revus, l'assainissement entièrement refait, toutes les fosses sont captées (cantine, maternelle, foot, salle plurivalente, ancien logement) et traitées, l'épandage a nécessité l'arrachage des arbres près de la murette dans la cour.

Une bonne surprise nous a conforté dans notre projet d'une troisième tranche : la Région nous a octroyé une subvention de 25 000 €.

Une inauguration officielle est prévue au printemps.

Nous envisageons pour la dernière tranche de refaire les crépis et le parking. Il sera nécessaire également de buser

entre la route et la murette pour capter l'eau et éviter une dégradation du mur.

Le logement de fonction n'étant plus occupé, il sera utilisé pour archiver, faire des bureaux pour les enseignants ...



Salle des fêtes - Mairie - Parking



Les façades ont été repeintes ainsi que les menuiseries extérieures. Les inscriptions ont du être remplacées.

L'entrée de la mairie n'est pas terminée car il est prévu d'aménager une rampe d'accès handicapés, l'escalier étant particulièrement difficile. Les finitions de l'auvent seront alors exécutées.

L'assainissement n'a pu être réalisé, aucune solution n'a pu être proposée s'adaptant à l'espace restreint entre la salle et

la rivière. Nous continuerons donc à faire vidanger les fosses étanches par les services compétents.

La haie de thuyas a été arrachée par nos soins, elle a été remplacée par une haie de végétaux variés.

Agence postale

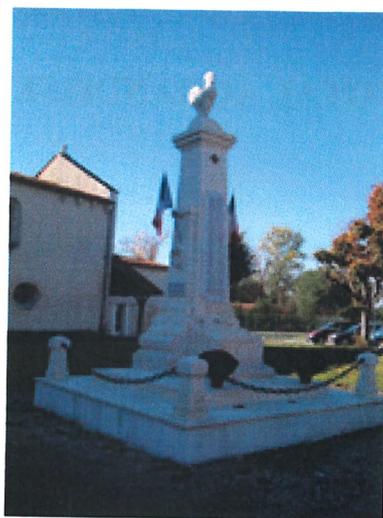
Les menuiseries extérieures sont remplacées.

Les services de la Poste ont décidé de conserver notre agence postale et une convention a été passée avec la commune. Depuis le 1^{er} novembre notre gérante est agent communal, donc rémunérée par la mairie, nous recevons une aide de 800 € mensuels pour la rémunération et l'entretien du local. Des aménagements sont prévus par la Direction de la Poste : présentoir, coffre, et informatique. Nous allons dans le bon sens !

Monument aux morts

Toute la peinture a été poncée manuellement, la pierre traitée, le soubassement refait, bref il est complètement relooké !!

Nous avons démonté le muret d'entourage et le grillage qui n'avaient pas fière allure.



Aménagement du Mancou

Le Conseil Général a décidé d'achever l'aménagement par de nouvelles plantations de haies et l'installation de bordures. Un passage piétons devrait être peint. Un sentier pédestre longe la voie départementale du Mancou à la route de Chez Jallet. L'aspect est assez agréable, espérons que le but poursuivi : le ralentissement, sera obtenu.

A noter qu'il n'a pas été demandé de participation supplémentaire à la commune, la somme versée cette année est le fractionnement de ce qui avait été prévu initialement.

Bordures au terrain de tennis

Des responsables du club de tennis et l'agent d'entretien ont installé des bordures pour empêcher le ruissellement sur le terrain de tennis et ainsi remédier aux problèmes de mousse.

Acquisition de terrain ?

Monsieur et madame Mathieux ont proposé à la commune de céder leurs terrains situés entre le bourg et le cimetière. La municipalité a proposé le montant d'évaluation établie par le service des Domaines mais un accord n'a pu être trouvé. Les communes étant soumises à l'avis des domaines pour leurs acquisitions mobilières, la proposition ne peut pas être supérieure. Affaire à suivre...

TRAVAUX ECOLE 2EME TRANCHE

DESIGNATION	en € HT	en € TTC
LOT N° 1 : TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT	24 594,60	29 411,55
LOT N° 2 : GROS ŒUVRE - COUVERTURE	31 705,84	37 920,18
LOT N° 3 : CHARPENTE	2 425,10	2 900,42
LOT N° 4 : ZINGUERIE	859,50	1 027,96
LOT N° 5 : MENUISERIE	1 926,30	2 303,85
LOT N° 6 : SERRURERIE	1 674,00	2 002,10
LOT N° 7 : PLATRERIE - ISOLATION - CARRELAGE	6 248,89	7 473,67
LOT N° 8 : CHAUFFAGE - PLOMBERIE	16 711,01	19 986,37
LOT N° 9 : PEINTURE	3 265,00	3 904,94
CONTRAT ARCHITECTE	9 338,00	11 168,25
DIVERS TRAVAUX REALISES PAR NOS SOINS	4 497,48	5 378,99
TOTAL AGRANDISSEMENT RENOVATION	103 245,72	123 481,88

AUVENT SUR PARKING ECOLE

MACONNERIE - COUVERTURE- ZINGUERIE	16 807,35	20 101,59
CHARPENTE	3 535,47	4 228,43
ZINGUERIE	724,50	866,50
SERRURERIE	1 628,00	1 947,09
PEINTURE	1 962,00	2 346,55
PLANTATIONS	620,19	741,65
TOTAL AUVENT	25 277,51	30 231,90
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>128 523,23</u>	<u>153 713,78</u>

RECETTES

DGE	31 688,30 €
CONSEIL GENERAL	9 744 €
REGION	25 088 €
EMPRUNT	80 000 €
A RECUPERER EN 2007 FCTVA	23 700 €

INFOS COMMUNALES



BIENVENUE

C'est toujours avec plaisir que nous accueillons les nouveaux habitants de la commune, dont nous avons connaissance, en nous excusant les oublis involontaires :

- | | |
|--|---------------------------|
| ▪ Mr et Mme LHANAS Frédéric et Cécile | Lotissement chez Chaillou |
| ▪ Mr et Mme GUILLON J.Jacques et Maïthé | Charde |
| ▪ Mr JADEAU Frédéric et Melle SANTIAGO Christine | La Haute Torte |
| ▪ Melle SEGUINOT Béatrice | Charde |
| ▪ Melle JOLLET Martine | Bretagne |

A noter que Jean-Jacques Guillon et Béatrice Seguinot, enfants de la commune, sont de retour à Guimps. Bien entendu, Jean-Jacques est venu avec toute sa famille.



GARDERIE TARIF

Corinne accueille les enfants, chaque jour d'école :

- Le matin de 7H30 à 9H

- Le soir de 16H30 à 19H

Prix à la journée : 1 € / jour

TARIF LOCATION SALLE DES FETES

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les tarifs suivants sont appliqués pour une location d'une journée.

- | | | |
|-------------------------|-------|---------------|
| - Habitant Commune | 75 € | } + chauffage |
| - Habitant Hors Commune | 260 € | |

Location vaisselle : 0,60€ le couvert (hors commune)



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Les lundi, mercredi et vendredi : de 8H à 12H



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE :

Du lundi au vendredi de 8H à 12H.

E T A T C I V I L

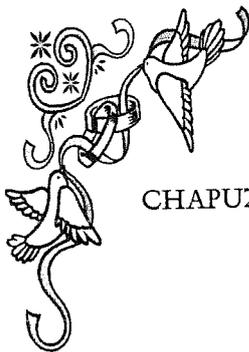


NAISSANCES

DAGUSET-PUBERT Erwan, Maxence
LHANAS Emma
POYAULT Enzo
POYAULT Nolan
PIGEAUD Samuel
JOUVE Alis, Ambre, Anne, Arwen

Lotissement de chez Chaillou
Lotissement de chez Chaillou
Chez Musset
Chez Musset
Chez Lember
Charde

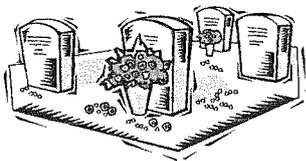
09 avril 2005
03 mai 2005
29 juin 2005
29 juin 2005
23 juillet 2005
02 septembre 2005



MARIAGES

CHAPUZET Gérard et MARCHAL Béatrice

06 août 2005



DECES

JAVERLHAC Henri, Marie, Gabriel, Charles
WOZNIEZKO Stanislas

82 ans
85 ans

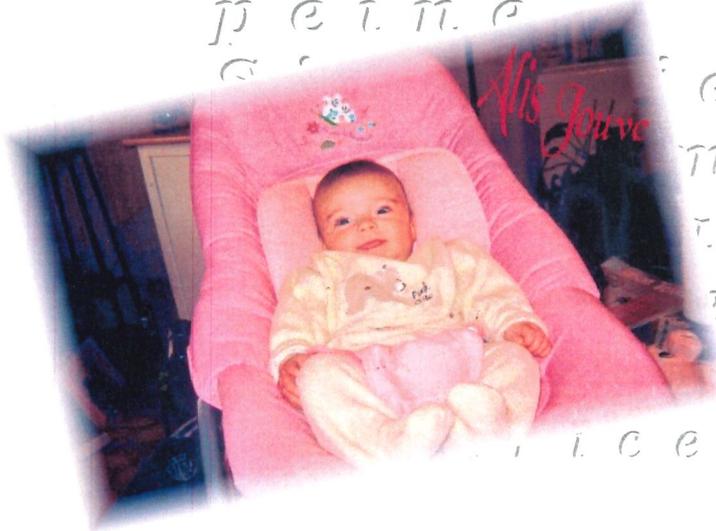
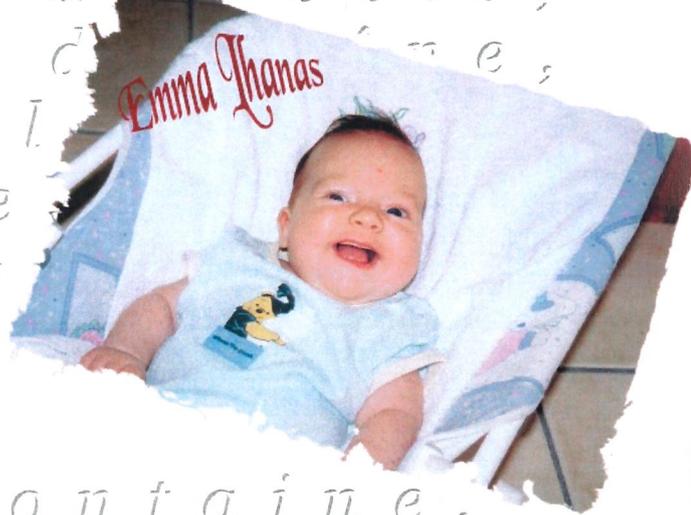
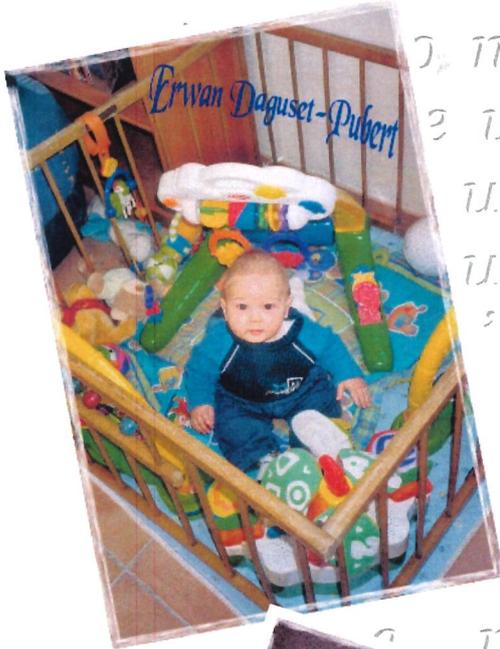
14 juillet 2005
09 novembre 2005

Les Mariés de l'an 2005



Béatrice, Gérard et leurs enfants

BERCEUSE



ond d' des bois,
eur d' s'es,
uill
uce
es
l'

fontaine,
merle boit
cément
eine
nd.

Q
S
Q
p
e

e n. t
n. a. r
p
e n.

ice CARÊME

Amicale des anciens combattants républicains de Guimps

- ◆ Président : Monsieur Marcel GUILLON
- ◆ Vice- présidents : Messieurs Adrien BEAUVAIS, Claude BOUTILLIER
- ◆ Secrétaire Trésorier : Monsieur Robert BOIZUMEAU
- ◆ Porte-drapeaux : Messieurs Adrien BEAUVAIS, Claude BOUTILLIER
- ◆ Suppléant : Monsieur Jacques DENIS
- ◆ Membres du bureau : Messieurs Roger FAURE, Gérard FAURE, Gilbert LACOSTE, Francis LAINE, Jean-Claude GALLUT

Sur convocation du président, l'assemblée générale de la section FNCR de Guimps s'est déroulée le 5 février 2005. Etaient excusés : Jacques DENIS, Gilbert LACOSTE, Rémy DAVIAUT, Gilbert VINCENT, Augustin ZAMMUNER et Robert VRILLAUD.

Une minute de silence fut observée en mémoire des disparus 2004 : René COUSSEAU et Albert BELIER.

Rapport moral du président retraçant les activités 2004 et résultat financier qui fait ressortir un excédent de 174 €. Robert BOIZUMEAU donne plus tard des précisions.

Rapport financier lu par Robert BOIZUMEAU.

Renouvellement du tiers sortant : Albert BARUSSAUD (qui ne souhaite pas se représenter), Marcel GUILLON et Adrien BEAUVAIS. Albert est remplacé à la majorité absolue par Jean-Claude GALLUT. Gérard FAURE remplace René COUSSEAU, décédé.

Paiement des cotisations 2005.

Dates marquantes de l'année 2005 :

Le 19 mars : Réunion au champ de foire à Barbezieux pour la cérémonie à Beaulieu. Nos drapeaux étaient présents. 82 en tout. A 11H30 à St Hilaire de Barbezieux au monument avec les drapeaux de Guimps, Barbezieux et Reignac.

Le 8 mai : Réunion au monument aux morts à 11H30. Dépôt de gerbe par Mr Jean PINAUD STO Sud Charente et géraniums de l'amicale. Appel aux morts, minute de silence, lecture des messages de l'UFAC par moi-même et de la Préfecture par Albert BARUSSAUD. Décorations de nos deux porte drapeaux : Claude BOUTILLIER ET Jacques DENIS, suppléant.

Le vin d'honneur, offert par la municipalité, est servi à la salle des fêtes. Après la vente de bleuets, un repas est servi aux 74 convives, animé par Mathilde.

Le 24 juin : Réunion des présidents de section FNCR à Ma Campagne. J'étais présent.

Le 12 juillet : Enterrement de Francis MERCIER, à Barbezieux, vice-président de la FNACA. Nos drapeaux étaient présents.

Le 17 juillet : Enterrement de Charles JAVERLHAC. Il y avait 16 drapeaux, y compris ceux de Guimps.

Le 25 septembre : congrès départemental de la F.N.C.R (Fédération Nationale des Combattants Républicains) à Jarnac.

Le 22 octobre : Réunion du bureau pour préparer le 11 novembre et décorations. Etaient excusés : Roger FAURE et Gilbert LACOSTE.

Le 11 novembre : Cérémonie au monument à 11H30. Deux chrysanthèmes portés par Jacques FONTENEAU et Gérard FAURE sont déposés au monument aux morts. Appel aux morts, minute de silence et lecture des messages, celui de FNCR par Robert BOIZUMEAU et celui de la Préfecture par le Maire Albert BARUSSAUD. Il fut ensuite procédé à la remise des décorations.

Les médailles du 11 novembre :

Bernard BATARD : croix du combattant TRN avec barrette Maroc
Pierre COUILLAUD : TRN avec barrette Algérie



11 NOVEMBRE 2005

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, est servi à la salle des fêtes, suivi du repas offert aux plus de 60 ans de la commune et comme toujours, avec la présence des amis des communes voisines.

Merci à toute l'équipe municipale, autant pour le repas que pour la subvention qui amène un gros bol d'air à l'amicale.

Le Président

CLUB DU 3 ÈME ÂGE

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'Honneur	: Francis LAINE
Présidente	: Eva BLANCHARD
1 ^{er} Vice-président	: Georges DESCHAMPS
2 ^{ème} Vice-présidente	: Giliane BIROLLEAU
Secrétaire	: Christiane AUGIER
Secrétaire Adjointe	: Ghislaine BATARD
Trésorière	: Denise BABIN
Trésorier Adjoint	: André GAUTHIER
Membres actifs	: Micheline HITIER, Christiane GAUTHIER, Gabrielle BEZIER, Odile COUSSEAU Gisèle LEMBERT

Cinq personnes ont quitté leurs fonctions vu leur grand âge.

ACTIVITES 2005

Réunions à 14H, le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi de chaque mois, suivi d'un goûter gratuit.

Jeudi 20 janvier : Repas gratuit à 12H15 à la salle des fêtes, avec vœux de nouvel an.

Dimanche 13 mars : Loto à 14H.

Samedi 16 avril : Repas à 12H30 à la salle des fêtes « Repas Interclubs ».

Nos repas sont préparés et servis par Mme ARNOUIL Solange.

Mardi 26 avril : Concours de belote interclubs à 13H30.

Mardi 25 octobre : Concours de belote interclubs à 13H30.

Dimanche 11 décembre : Loto à 13H30.

Le jeudi 9 juin après l'Assemblée Générale, une remise de médailles et diplômes à Mr LAINE Francis et Mme BARON Henriette a été faite par Mr AUDONNET Jean, Vice-président des Aînés Ruraux puis un repas est offert en l'honneur des 25 ans du Club.

VOYAGES AU COURS DE L'ANNEE

Jeudi 21 avril : **JOURNEE AU SAFARI AFRICAIN**

Visite à PORT SAINT PERE de la grande réserve africaine, l'après-midi, du village de brousse qui reconstitue un village Sénoufo de la Côte d'Ivoire, puis rendez-vous à la cité marine pour le spectacle des rapaces et des facétieuses otaries.

Du 30 mai au 3 juin : **A TRAVERS LES CEVENNES : Séjour à ANDUZE, le viaduc de MILLAU**

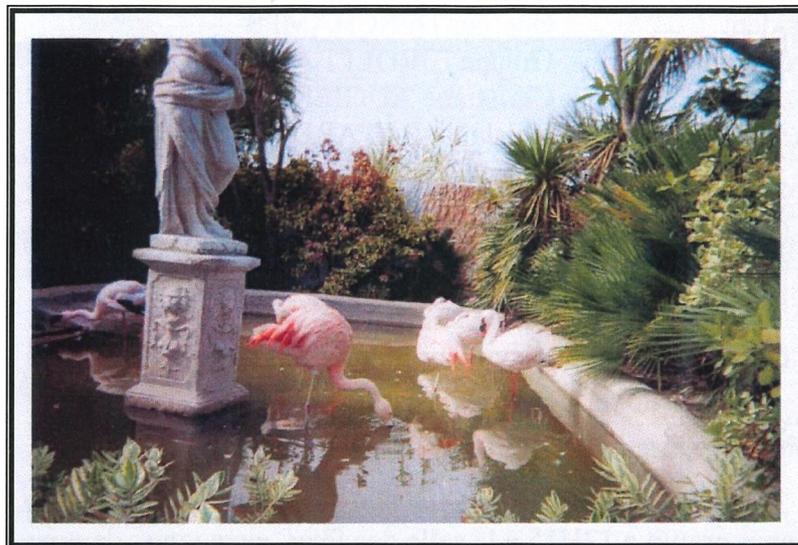
Groupe devant
le viaduc de Garabit



Découverte d'ANDUZE avec la tour de l'horloge, le PONT D'ARC avec les gorges de l'Ardèche, le musée de la soie à ST HIPPOLITE DU FORT, le cirque de NAUCELLES, le viaduc de MILLAU et les gorges du Tarn. Très beau voyage, fort apprécié.

Vendredi 30 septembre: L'ILE DE RE

Découverte de l'Ile de Ré après la traversée du pont : SABLANCEAUX, l'église abbatiale des Châteliers, VAUBAN avec arrêt au petit port de la Citadelle d'où les bagnards partaient pour Cayenne. L'après-midi, visite du parc Arche de Noé et le musée des papillons et des insectes.



PROGRAMME DU CLUB POUR 2006

Réunions à 14H le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi de chaque mois, suivi d'un goûter.

Jeudi 19 janvier : Repas gratuit à 12H15 à la salle des fêtes avec vœux de nouvel an.

Dimanche 12 mars : Loto à 14H.

Samedi 22 avril : Repas Interclubs à 12H30 à la salle des fêtes.

Nos repas seront préparés et servis par Mme ARNOUIL Solange

Mercredi 3 mai : Concours de belote Interclubs à 13H30.

Mardi 24 octobre : Concours de belote Interclubs à 13H30.

Dimanche 10 décembre : Loto à 13H30.

L'assemblée Générale aura lieu le jeudi 8 juin 2006.

Voyages prévus au cours de l'année :

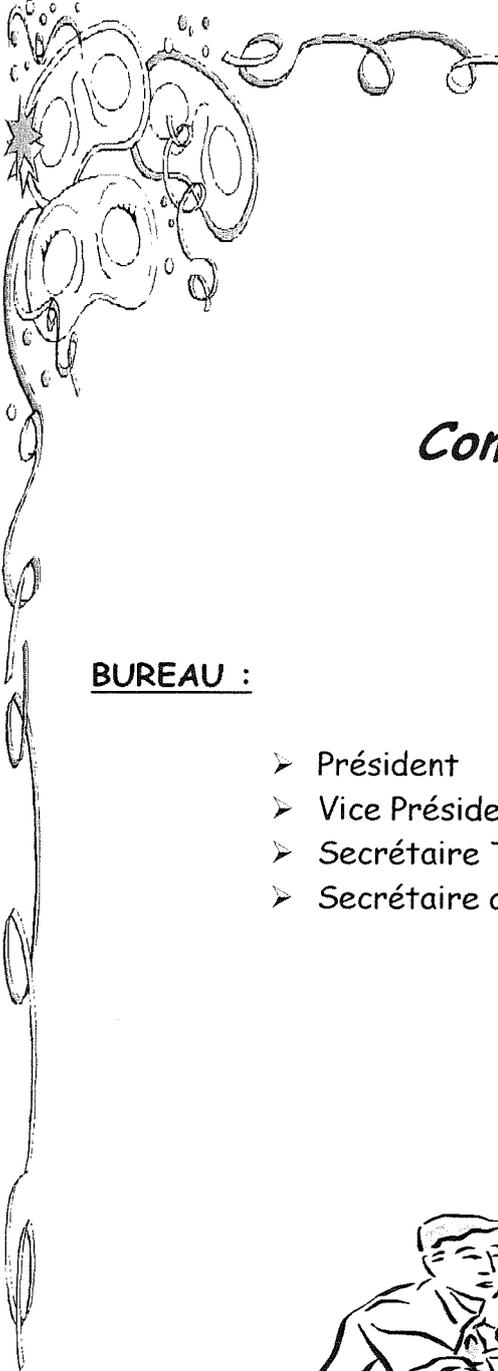
Vendredi 31 mars : Pour la 1^{ère} fois, voyage surprise.

Du lundi 29 mai au 2 juin : SAINT-DIZIER où nous couchons 4 nuits, VERDUN, COLOMBEY, NEUFCHATEAU, NANCY, EPERNAY, REIMS, BRIENNE, AUXERRE, GIEN, voyage avec guide.

Vendredi 22 septembre : L'île d'Oléron, FORT BOYARD.

La Présidente et son équipe remercient tous les adhérents qui participent aux activités et ceux qui participent aux épreuves du Comice Agricole de Barbezieux. Vous espérant toujours nombreux et souhaitant l'arrivée de jeunes retraités, permettez-nous de vous offrir nos meilleurs vœux pour 2006.

La présidente et son équipe.



COMITE DES FÊTES

Composition du comité

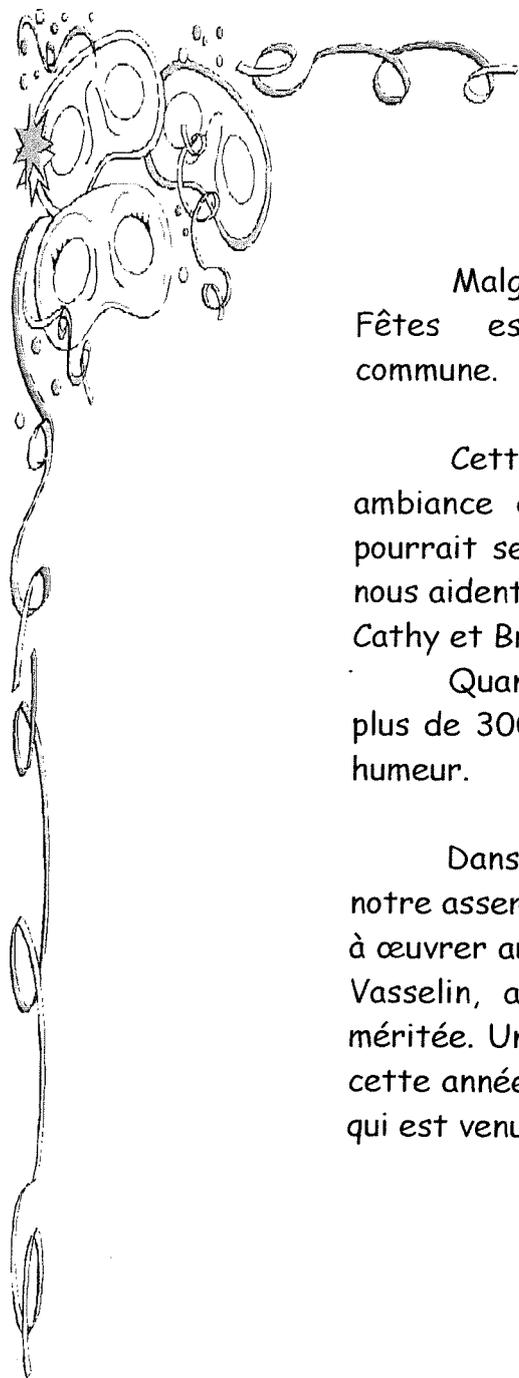
BUREAU :

- | | |
|-------------------------|-------------------|
| ➤ Président | Yannick VASSELIN |
| ➤ Vice Président | Gilbert GUITTON |
| ➤ Secrétaire Trésorière | Nicole GUITTON |
| ➤ Secrétaire adjointe | Delphine VASSELIN |



MEMBRES ACTIFS :

Marcel GUILLON
Pierrette GUILLON
Colette DENIS



COMITE DES FÊTES

Malgré un effectif de plus en plus restreint, le Comité des Fêtes est toujours présent et maintient son activité dans la commune.

Cette année encore, la randonnée VTT s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviale. La réussite de cette journée ne pourrait se faire sans la participation des nombreux bénévoles qui nous aident pour son organisation. Un merci particulier est adressé à Cathy et Bruno pour leur dévouement et leur aide sur le parcours.

Quant au réveillon de la St Sylvestre, il a de nouveau permis à plus de 300 personnes de changer d'année dans la joie et la bonne humeur.

Dans le courant mars, nous vous attendons nombreux pour notre assemblée générale. L'année dernière, après de longues années à œuvrer au service du Comité des Fêtes, Marie-Marthe et Georges Vasselin, ainsi que Bernard Martin, ont pris une retraite bien méritée. Un grand merci pour toutes ces années. Nos espérons que cette année, d'autres personnes suivront l'exemple de Colette Denis qui est venue renforcer notre effectif.

BONNE ANNEE A TOUS POUR 2005.

Le comité de fêtes.

PROGRAMME 2005

Mars	assemblée générale
avril	randonnée VTT et pédestre
31 décembre	réveillon de la Saint Sylvestre



LES NEMRODS

La société de chasse dite « Les Nemrods » se compose comme suit :

<u>PRESIDENT</u> :	Rateau Christian
<u>VICE-PRESIDENT</u> :	Bauchet Stéphane
<u>TRESORIER</u> :	Martin Stéphane
<u>SECRETARE</u> :	Vasselin Eric
<u>MEMBRES</u> :	Babin François, Broussard Jean-Louis, Charron Didier, Mounier David, Nicolas Pascal, Baudoin Joël, Javerlhac Jean-Charles, Martin Roland.

ANNEE CYNEGETIQUE 2005/2006

Présentation de la société :

Les Nemrods possèdent un territoire d'une superficie de 1100 ha comprenant 5 réserves permanentes d'une totalité de 550 ha.



Le but de ces réserves permanentes est d'assurer un refuge à la faune sauvage présente sur notre territoire.

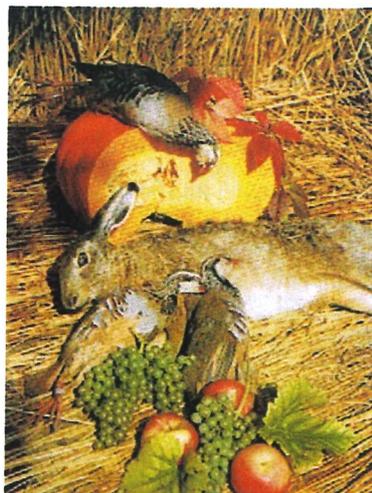
Nota : Afin de peut-être préserver le lièvre, un bracelet a été distribué pour la saison de chasse, à chaque chasseur, puis un second pour les plus chanceux.

Chasse à courre au lièvre :

Elle a eu lieu le samedi 26 novembre 2005 par l'équipage de St Hilaire de Barbezieux et a permis de faire courir quelques lièvres. Elle a été clôturée par un verre de l'amitié.

Chasse à courre aux chevreuils :

Deux colliers ont été acquis pour la commune.



LES NEMRODS

Lâchers de gibier :

<u>Faisans :</u>	40 le 10 septembre 2005	20 le 26 novembre 2005
	40 le 24 septembre 2005	20 le 10 décembre 2005
	20 le 15 octobre 2005	20 le 23 décembre 2005
	40 le 29 octobre 2005	40 le 14 janvier 2006
	20 le 12 novembre 2005	40 le 28 janvier 2006

Manifestations 2006 :

Le 25 février 2006 repas dansant. La société de chasse vous accueillera avec plaisir pour passer une soirée amicale.

Le 1^{er} mai 2006 les Nemrods organisent un apéritif lors de la remise des bracelets de lièvres restants.

DU CÔTÉ DE LA CUISINE...



CAILLES AUX MORILLES

Ingrédients pour 4 personnes : 4 cailles - 300 g de morilles - 25 cl de vin blanc - 50 g de beurre - 1 tranche de pain de mie - 1 jaune d'œuf - 10 cl de crème fraîche - 1 oignon - 1 c à s. d'huile - lait - sel - poivre

- Mouiller la tranche de pain de mie et réserver. Hacher l'oignon et quatre morilles.
- Faire chauffer l'huile et 25 g de beurre y faire revenir les morilles et l'oignon. Mettre dans un bol avec une écumoire, saler, poivrer.
- Mélanger avec la tranche de pain de mie et farcir les cailles.
- Faire dorer les cailles avec le reste de morilles dans 25 g de beurre, les retourner, ajouter le vin blanc, réduire 5 minutes. Ajouter 20 cl d'eau, la crème fraîche, saler, poivrer et réduire encore 15 minutes.

A DÉGUSTER SANS MODÉRATION.

LA SEMEUSE



Compte-rendu

Séances théâtrales 2005

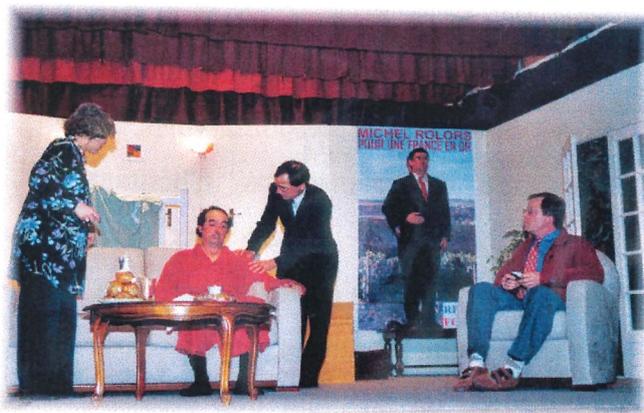
- ⇒ Feu la mère de Madame de Georges Feydeau
- ⇒ Sketches : Ils se sont aimés de Laroque et Palmade

Les Vamps

- ⇒ Tout bascule de Olivier Lejeune

Nous avons donné une représentation de ces pièces à Préguiillac le 19 Mars 2005.

Le 28 Mai nous avons enchaîné avec la soirée "Dîner-Théâtre". L'association "Sport et Détente" de gym volontaire ainsi que la



troupe de Préguiillac, "Les Prégliissants", ont bien voulu participer à notre spectacle, ce qui nous a permis de diversifier notre registre.

Le 16 Mai, pour clôturer cette saison bien remplie nous sommes allés à Eurodisney. Le Comité des fêtes s'est joint à nous pour cette sortie.

Après délibération, le bureau reste inchangé :

Présidente

Sylvie Pigeaud

Vice président

Albert Barusseau

Trésorier

Franck Boizumeau

Trésorier adjoint

Jean-Marie Pigeaud

Secrétaire

Céline Costères-Voyer

Secrétaire adjoint

Gilbert Guitton

Et puis tous les autres membres de la troupe, joueurs et souffleurs pour nos séances 2006 :
Patrick Desse ; Maud Baudouin ; Ghislaine, Emmanuelle, Jean-Luc et Olivier Bureau ;
Annick, Geoffrey et Elsa Pigeaud ; Roseline et Ludovic Zapirain ; Agnès et Marie-Claude
Boizumeau. Ainsi que notre maquilleuse : Colette Denis.

REPRESENTATIONS 2006

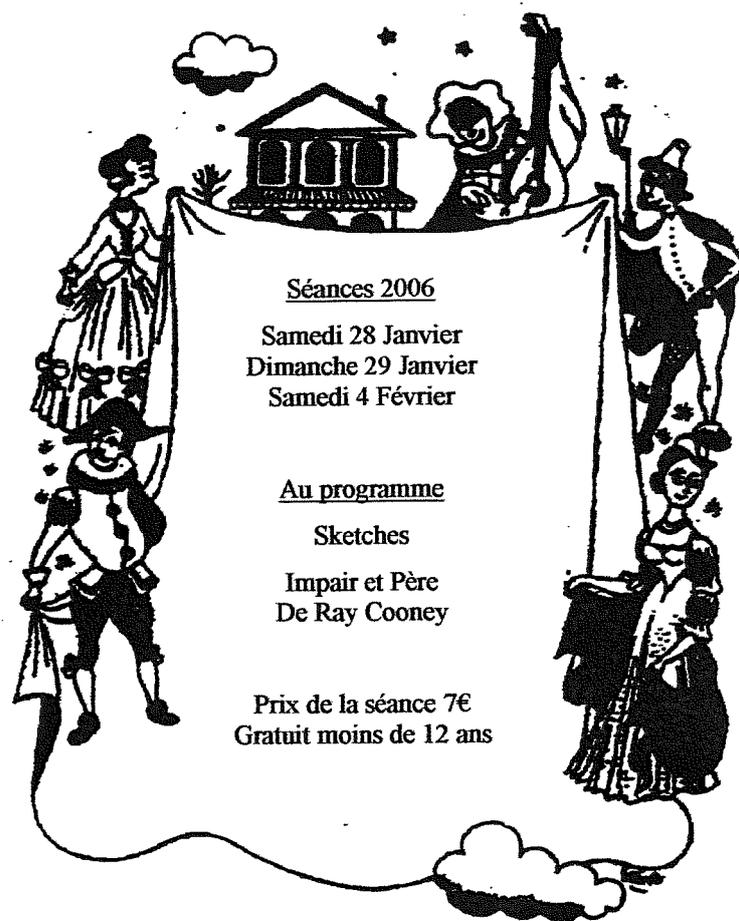
Divers sketches

Impair et Père

Pierre Jouffroy se trouve confronté, un jour clef de sa carrière, au fruit d'un impair de jeunesse longtemps oublié.

Pour esquiver ses responsabilités, il échafaude des mensonges, n'hésitant pas à impliquer, malgré eux, son meilleur ami et son ancienne maîtresse.

Dans sa fuite en avant, il se trouve assiégé par un directeur trop pressant, un flic trop curieux et un fils qui cherche désespérément son père.



Le 8 avril nous accueillerons les "Préglissants" qui joueront "Oscar".

L'assemblée générale devrait avoir lieu le 6 Juin 2006. La séance est ouverte à tous.

SPORT DETENTE GUIMPS

Cette année l'association SPORT ET DETENTE compte 32 licenciées

Les séances de gymnastique volontaire se déroulent tous les mardis soirs de 19h à 20h, sauf pendant les vacances scolaires, à la salle des fêtes de Guimps.

LE PRIX DE LA LICENCE EST DE 36€

Au programme : STRETCHING – RENFORCEMENT MUSCULAIRE – L.I.A – STEP – CHOREGRAPHIES –

La composition du bureau :

Présidente	LEMBERT Marie-Claire
Trésorière	SOUFFLET Corinne
Secrétaire	COUGNON Brigitte
Secrétaire adjointe	LANGE-BIROLLEAU Line

PROJETS 2006

- Séance TAI CHI CHUAN le 06 décembre 05
- Les Antilles à Jonzac le 06 Février
- Soirée Booling le vendredi 07 Avril
- Soirée Hip-Hop le mardi 9 ou 23 Mai
- Sortie fin d'année le 20 ou 27 Juin, randonnée vélo ou gym aquatique

Courant Avril 2005, lors d'un regroupement inter-club de la fédération de gymnastique volontaire, le club de Guimps a remporté pour la 3^{ème} fois la coupe à l'issue de la représentation de notre chorégraphie.



Avis aux amateurs la porte est toujours ouverte...



MOTO CRAMPONS

Cette année une école de pilotage a vu le jour, ce qui permet la découverte, l'initiation, la pratique et le perfectionnement du moto-cross, ainsi que l'apprentissage de la vie collective et du fonctionnement associatif pour une formation du citoyen conducteur et une contribution à la prévention des accidents de la route.

Suite à l'avis défavorable de quelques voisins, la préfecture s'est trouvée dans l'obligation de refuser la demande d'homologation permanente pour que le terrain ne soit ouvert qu'un week-end par mois l'été et deux week-end par mois l'hiver. Ce qui contraint l'association à ouvrir son terrain en école de pilotage sans restriction.

La troisième édition du moto-cross a rencontré un franc succès et s'est déroulée dans de bonnes conditions et dans la bonne humeur.

Suite à l'assemblée générale le bureau reste inchangé :

Président: HITIER Jean-Claude
Trésorier: METAIS Stéphanie
Secrétaire: HITIER Brigitte

Président adjoint: GEFRE Christophe
Trésorier adjoint: DUSSEAU Bruno
Secrétaire adjoint: TRIPOTEAUD Cyril

Prévisions 2006

MOTO CRAMPONS vous invite cette année à son repas annuel du 11 Mars 2006, et à son moto-cross du 2 Juillet 2006.

Nous vous souhaitons une bonne année.





LES ACCROS DU JEUDI



LES MORDUS DES COUPES POUR L'ENCAS DU SOIR

Le changement de conduite du club n'a pas eu d'influence sur le nombre d'adhérents. 10 nouveaux seniors ont adhéré au club, ce qui porte l'effectif au chiffre record de 61 depuis sa création. L'abri pour jours de mauvais temps attire des joueurs voisins du Club. 19 communes sont représentées. Aussi, si le nombre d'adhérents doit progresser, il faudra penser à prévoir l'agrandissement de l'abri. 25 joueurs résidants à Guimps font partie de cet effectif. Les portes du club sont toujours ouvertes à ceux qui seraient intéressés par les moments de détente de la pétanque.

Toujours les mêmes au travail ! Félicitations aux féminines pour leur dévouement lors des encas et leurs travaux au sein du club, rires et plaisanteries sont de rigueur les jours de réunion. Des masculins sont aussi à citer pour leurs travaux dans le club. Il serait nécessaire de voir des nouvelles personnes donner un coup de main. Des remerciements à tous ainsi qu'au conseil municipal pour la subvention accordée tous les ans.

Les déplacements des boulistes dans les clubs voisins du 3^{ème} Age : GOND PONTOUVRE, BARRET, BROSSAC, CHASSENEUIL, CHALAIS, PERIGNAC. Au cours des sorties, les membres ont moyennement réussi dans leurs déplacements. Sauf dans les Interclubs de MONTCHAUDE, BAIGNES et ARCHIAC, où de bonnes places ont été gagnées pour l'année 2005. L'année qui vient sera peut être meilleure.

Au COMICE AGRICOLE, une place de premier ex æquo au pointage a porté le club du 3^{ème} Age à la seconde place du canton.

NOS MANIFESTATIONS

Challenge	CHADEFAUD	Samedi	08/10/05
Coupe des	VENDANGES	Samedi	05/11/05
Coupe de	NOEL	Samedi	17/12/05
ASSEMBLEE GENERALE		Dimanche	08/01/06
Loto de la	PETANQUE	Vendredi	13/01/06
Challenge	BOIZUMEAU	Dimanche	22/01/06
Challenge	BOUTY	Dimanche	19/02/06
Concours de	BELOTE	Vendredi	10/03/06
Challenge	METAIS	Samedi	18/03/06
Loto de la	PETANQUE	Samedi	10/06/06
Concours	VETERANS	Mercredi	19/07/06

LE BUREAU

Président	BOIZUMEAU	R
Vice-présidents	GROSSIN	Y
	CHADEFAUD	Y
Secrétaire	LASPLANCHAS	N
Secrétaire adjoint	RATEAU	J.F
Trésorière	BOIZUMEAU	P
Trésorière adjoint	RATEAU	C

LES MEMBRES

GROSSIN	C
GALLUT	JC
REYNES	M
COULLAUD	P
FAURE	M

C.DRÔLES

C.DRÔLES est une association type loi 1901 qui organise sur les communes de Montchaude, Guimps et Lamérac un après-midi récréatif par mois pour les enfants de ces communes et des communes avoisinantes. La cotisation annuelle est de 5€ par famille et la séance est 2€ par enfant, goûter compris.

C.DRÔLES a compté 32 familles adhérentes pour l'activité 2004-2005. La fréquentation par séance s'établit 31.44 enfants. Nos inquiétudes quant à l'attrait de notre formule du premier mercredi après-midi du mois ont disparu. En effet, nous nous demandions si notre mode de fonctionnement continuerait à séduire, il semble que se soit vraiment le cas et la fréquentation croissance de l'activité 2005-2006 le confirme, au-delà de nos espérances, C.DRÔLES plaît et nous avons été heureux de trouver en 2004-2005 de nouveaux parents qui prennent, nous l'espérons, autant de plaisir que nous à préparer et encadrer les séances. Ces nouveaux bénévoles nous rassurent quant à la pérennité de l'association. L'innovation en 2004-2005 a été de recourir de façon systématique à des intervenants extérieurs, mais nous manquions souvent d'encadrants. Effectivement, entre les bénévoles dont les enfants grandissants quittent l'association et le manque de nouveaux parents, le roulement des encadrants d'une séance à l'autre n'était pas facile. Les interventions d'animateurs professionnels a été un plus et un confort nécessaire mais cependant plus coûteux. Pour cette 4^{ème} année d'exercice, nous avons aussi été mieux organisés et nous avons planifié les séances en deux groupes d'activité.

Nous avons été conviés aux réunions des 3B et de la CAF sur la mise en place du contrat Temps Libre et aux réunions concernant la petite enfance. Nous nous sommes positionnés en tant qu'association actrice dans l'animation du temps extrascolaire. Nous attendons des décisions sur l'organisation de ce contrat et ses aboutissants.

Le programme de l'année 2004-2005 a été le suivant :

- Cirque (activité mobilisatrice menée par un animateur professionnel, Murielle HERAUD) en octobre, novembre, décembre, couplé à des activités manuelles autonomes. Il y a eu Ludothèque mais aussi des séances de poterie, modelage, émaux exécutés par un professionnel, Iseult BITAUD, ainsi que de la gymnastique sous la direction de Murielle CHAPERON. Sous

la direction de nos bénévoles, les enfants ont aussi fait de la peinture sur drap.

- En mars, Mr FRANCOIS a partagé sa passion de la préhistoire et de l'archéologie avec les enfants. Les enfants se sont aussi essayés au jardinage.

- En avril, nous avons organisé la venue d'une artiste qui a présenté un spectacle de marionnettes : Les marionnettes du théâtre d'Aurina et le Petit Père. Nous avons sollicité la participation du Centre Social de Barbezieux et celle de l'association Sacrés Loustics qui se sont déplacés pour l'occasion. Au total il y eut 90 enfants dans la salle des fêtes de Montchaude. Le goûter a été offert par C.DRÔLES.



- En juin, ce n'était pas une première mais le succès était garanti, nous avons organisé une séance initiation poney au Centre Equestre de Barbezieux dont l'accueil est toujours très agréable ; la matinée s'est poursuivie par un pique-nique avec les parents qui le désiraient. Le soleil était de la partie comme souvent à C.DRÔLES.

Pour clore l'année et pour la première fois, nous avons organisé une kermesse pour renouer avec la tradition des fêtes de fin d'année. Cette kermesse s'est déroulée à Lamérac. Le site était idéal et la commune a mis à notre disposition la salle des fêtes qui nous a permis de nous protéger d'un soleil de plomb. Des jeux de plein air étaient à disposition des enfants et l'animatrice du cirque était là

pour divertir les petits comme les grands. Les bénévoles ont aussi animé un numéro de magie. C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulée cette dernière séance. Nous avons profité de cette réunion pour distribuer un questionnaire sur notre association. Il en ressort une bonne appréciation de notre organisation, une bonne communication et un engagement pour certains comme bénévoles pour l'année 2005-2006. Cet engagement s'avère opportun pour l'association et nous en sommes ravis.

Pour sa 4^{ème} année d'existence, nous constatons que l'engouement pour C.DRÔLES est réel, les enfants trouvent toujours beaucoup de plaisir à se retrouver autour d'activités thèmes comme le cirque, la poterie... et nous ne voulons pas les décevoir. Eux et leurs parents semblent apprécier la proximité avec leur commune d'attache. Nous constatons une fréquentation de plus en plus importante. Cette année encore, nous voulons leur offrir l'accès à des activités originales, ludiques et éducatives. L'équipe encadrante semble s'étoffer selon les disponibilités des uns et des autres. Le noyau initial de bénévoles s'organise de mieux en mieux dans la préparation des séances, car nous faisons face cette année à une augmentation de l'effectif qui semble actuellement maximum en fonction de notre organisation. Nous faisons de plus en plus appel à des intervenants qualifiés dont le coût n'est pas négligeable. Il faut cependant déjà envisager en douceur le retrait de ceux qui s'investissent dans ce projet depuis plus de 4 ans. Cela se fera à condition que la volonté des nouveaux bénévoles les poussent à reprendre le flambeau pour que ces retrouvailles mensuelles restent un moment tant attendu par les enfants. En attendant cette passation de pouvoir, qui ne dépend que de vous, nous nous engageons pour un année encore à servir cette noble cause qui nous a motivé : animer la commune avec et pour l'enfant et créer ainsi un lien social.

Pour conclure, un énorme merci à tous ceux qui répondent à nos sollicitations : les bénévoles, les enseignants et les mairies.
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

Mme NEU-FEUILLERE présidente de C.DRÔLES



Guimps - Montchaude

Enseignants actuellement en place :

- ◆ *Aude COYETTE : Petite et Moyenne Sections de Maternelle à Guimps*
- ◆ *Delphine HUCTEAU: Grande Section Maternelle et Cours Préparatoire à Guimps*
- ◆ *Serge SOUARAC : CE1 - CE2 à Montchaude - Directeur*
- ◆ *Francis CORDON : CM1 - CM2 - Directeur*

Sections	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Total/section
CM2																	3	5	1	1	10
CM1												1		1	4						6
CE2												4	3								7
CE1										10	3	1									14
CP								5	8												13
GS							6	5													11
MS					6	7															13
PS	3	5	2	8																	18
Années	2003		2002		2001		2000		1999		1998		1997		1996		1995		1994		
Effectif total/année de naissance	8		10		13		11		13		13		9		5		8		2		92

Effectif d'élèves par commune d'habitation :

- Guimps : 30
- Montchaude : 41
- Autres : 21

Effectif total garçons : 43

Effectif total filles : 49

Effectif par école :

- Guimps : 71
- Montchaude : 21

LEGENDE

G : Garçons F : Filles
P.S : Petite section de maternelle
M.S : moyenne section de maternelle
G.S : Grande section de maternelle
C.P : Cours préparatoire
C.E.1 : Cours élémentaire 1^{ère} année
C.E.2 : Cours élémentaire 2^{ème} année
C.M.1 : Cours moyen 1^{ère} année
C.M.2 : Cours moyen 2^{ème} année

Petite et moyenne section de maternelle

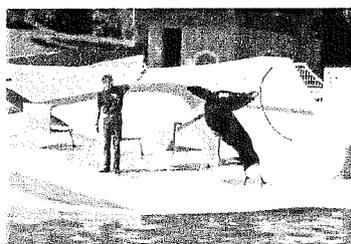
Tous des sportifs

Cette année, nous avons poursuivi nos rencontres sportives dans le cadre de l'USEP : nous sommes allés faire des jeux au gymnase du LEPA, et nous avons fait une randonnée pédestre et un parcours d'orientation sur photos à St Bonnet. Et au mois de novembre, nous nous sommes rendus à Baignes comme l'an passé avec les classes maternelles de Baignes, Barbezieux, Touzac, St Hilaire et Barret pour pratiquer des activités gymniques.



Le carnaval des animaux

Au mois de juin, nous sommes allés au zoo de la Palmyre où nous avons pu étudier la famille éléphant et la famille girafe. Nous avons également observé les singes, les otaries, les ours polaires, les crocodiles, les lions, les perroquets... Quand le gorille s'est mis à crier et à courir, nous avons eu un peu peur !



A la découverte des noix

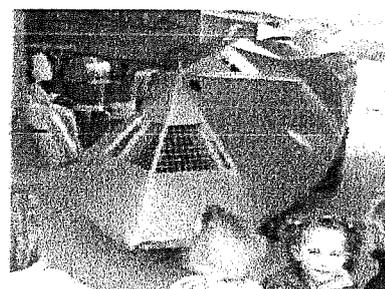
Cet automne, nous avons ramassé des noix à Lamérac. Nous avons été très bien accueillis et nous avons pu voir des machines : la vibreuse qui fait tomber les noix et la souffleuse qui les rassemble au milieu des rangs de noyers pour les ramasser. Ensuite, à l'école, nous avons goûté les noix et nous les avons utilisées pour préparer une très bonne salade de fruits. Nous nous sommes régalés !



les ramasseurs



la vibreuse



la souffleuse

Compte-rendu de la classe de découverte effectuée en Auvergne par les classes de G.S/C.P et C.E.1/C.E.2 les 2-3 et 4 mai 2005

Le voyage en Auvergne

Le voyage :

Le lundi 2 mai, nous sommes allés en Auvergne. Nous sommes partis à 8H de l'école de Guimps. Dans le car, on a regardé la télé. A midi, nous nous sommes arrêtés à l'aire de repos de Corrèze. On a pique-niqué et puis on est reparti. Un peu plus tard, nous sommes arrivés au centre U.F.O.V.A.L.

L'installation :

Didier, le directeur, nous a accueillis. Il nous a fait tout visiter. Dans nos chambres, on a défait nos valises, on a été mettre nos pantoufles sur les étagères et prendre nos appareils photos qui étaient restés dans les valises. Dans la chambre, les quatre filles C.E.2 étaient ensemble. Les garçons, on les entendait crier. De nos chambres, on voyait un volcan : le Puy du Chambourguet.

Le puy de Montchal :

Nous sommes allés dans le cratère du puy de Montchal. C'est dur de monter sur les flancs du volcan. Les scories sont des pierres volcaniques très légères car lors de l'éruption, les pierres se sont refroidies au contact de l'air, ce qui explique leur légèreté. J'ai pris plein de photos. Dans le cratère, ça sonnait creux quand on tapait du pied.

Le lac Pavin :

Le lac Pavin fait quarante-quatre hectares et cent mètres de profondeur. Il y a plein de légendes sur ce lac. On ne peut pas s'y baigner. On peut y pêcher.

La visite de la ferme :

En arrivant à la ferme, il pleuvait. Dans la ferme, il y avait plein de vaches « des Salers ». On n'avait pas le droit de les toucher. Une dame est venue nous expliquer comment on fabrique le Saint-Nectaire. Voici sa carte d'identité :

Le Saint-Nectaire fermier est fabriqué deux fois par jour, après chaque traite, obligatoirement au lait cru entier. Le lait, après caillage, est divisé en grains avec le brisé caillé, afin d'extraire le sérum. Regroupé en fond de cuve pour obtenir la tomme, le caillé va être mis en moule, pressé, enveloppé d'une toile de lin, marqué par une plaque de caséine ovale permettant d'identifier le producteur, salé et mis sous presse vingt-quatre heures. Une fois terminé, le Saint-Nectaire est mis à la chambre froide. Le grand Saint-Nectaire mesure 21 cm de diamètre et le petit Saint-Nectaire mesure 13 cm de diamètre. Le Saint-Nectaire que nous avons goûté était très bon. Presque tout le monde en a pris un bout car ce fromage se cuisine beaucoup.

Les marmottes :

En observant à la lunette, nous en avons vu une sur deux. Cécile, notre guide, nous a expliqué plein de règles pour voir les marmottes. En France, on peut en observer dans les Alpes, vers 200 mètres d'altitude.

Le château de Murol :

Ce château a été construit au XIIème siècle. Nous avons été le visiter. Un copain a été au pilori . Après, nous avons vu un spectacle de chevaliers. Un monsieur nous appelait les courtes pattes. On a vu la chambre du seigneur et celle des soldats. Elles étaient très différentes l'une de l'autre.

La boum :

A la boum, on s'est bien amusé car toutes les chansons étaient bien. On a dansé comme des folles, même les maîtres ont dansé. Dans l'ensemble, je n'étais plus malade. Avec mes copines, on ne s'arrêtait jamais sauf pour boire de la grenadine. Elle était très bonne. On s'est bien amusé et la boum s'est terminée.

La promenade en bateau :

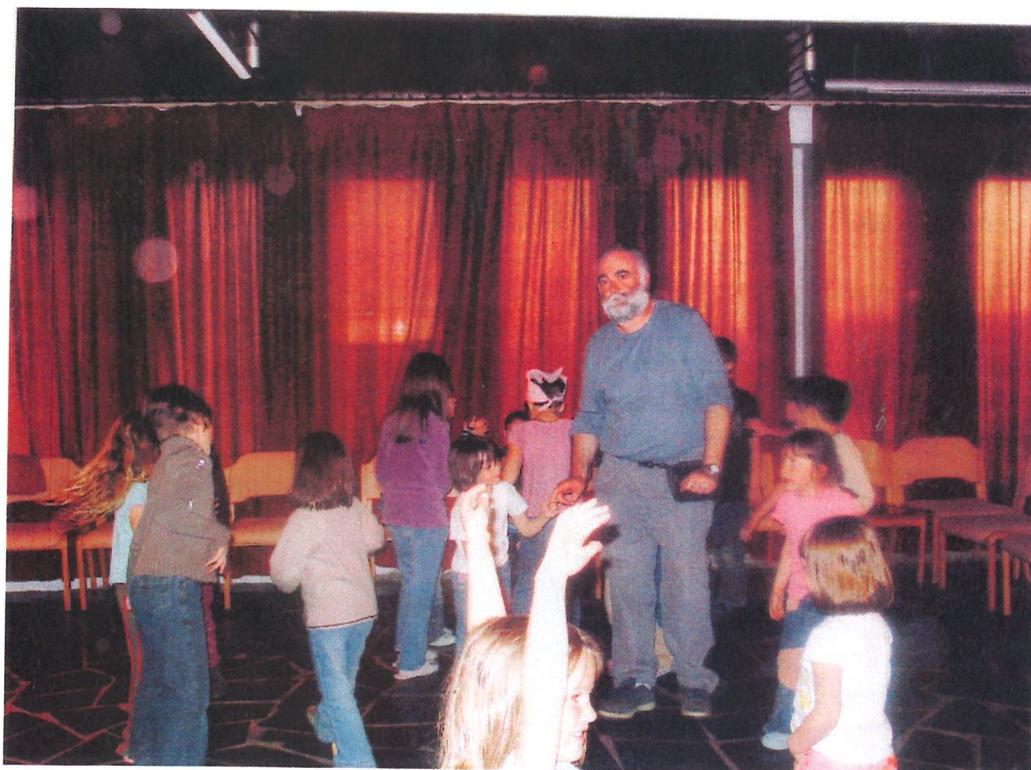
Dans le bateau, presque tout le monde a piloté. Le maître nous a filmé. Le bateau a bougé dans tous les sens à cause des vagues.

Le barrage hydro-électrique de Bort-Les-Orgues :

Le barrage fait 120 m de hauteur. J'ai pris plein de photos. Il était superbe. Il était beau. Il est situé à la frontière du Limousin et de l'Auvergne. C'est la plus grande retenue de la Dordogne. Cet ouvrage, haut de 120 m, peut alimenter en énergie 100 000 habitants.

FIN

MYLENE GARCIN



Visite du centre d'enfouissement technique de Poullignac

Nous avons effectué cette visite le mardi 21 juin 2005 avec nos correspondants scolaires de l'école de Saint-Ciers-Champagne.

Lors de cette visite, les élèves de l'école de Montchaude ont pu voir où vont nos poubelles (poubelles noires et jaunes).

Les poubelles noires sont enterrées dans des fosses spécialement conçues avec récupération des jus dus à la décomposition de certains déchets comme les déchets de cuisine. Ces jus sont ensuite récupérés dans une station d'épuration où ils sont filtrés avant d'être rejetés dans la nature. Les quantités de déchets des poubelles noires étant trop importantes, le syndicat de valorisation des déchets propose désormais aux particuliers qui le peuvent d'avoir des composteurs pour en réduire le tonnage et réduire ainsi la quantité de ces jus.

Nous avons aussi vu des personnes trier les poubelles jaunes :

- boîtes de conserves d'un côté,
- papiers, journaux, cartons de l'autre,...

Les papiers, les journaux, les cartons sont ensuite pressés et mis en balles (en cubes) pour être transportés sur un autre site où ces déchets seront recyclés.

Les déchets que nous mettons dans nos sacs jaunes sont donc recyclés et servent de nouveau, d'où l'intérêt de trier nos déchets.

Grâce à ces gestes :

- nous économisons des matières premières,
- nous réduisons les quantités de déchets des poubelles noires qui sont enterrées ou incinérées,
- nous contribuons à réduire la pollution,
- nous contribuons ainsi à la protection de notre environnement pour les générations futures.

Si nous agissons ainsi, nous sommes donc des éco citoyens.



Enfouissement des poubelles noires

Visite du moulin de Fleurac



Lors de la même journée, nous avons visité, l'après-midi, le moulin de Fleurac.

Les élèves ont pu voir comment les feuilles de papier étaient fabriquées autrefois.

Avec un procédé similaire, à l'école, nous avons fabriqué du papier recyclé avec des vieux journaux. Ceci a été l'occasion, pour les élèves, de comprendre le terme « recyclé ».

Club d'échecs Année scolaire 2004/2005

Pour la deuxième année consécutive, l'activité périscolaire « jeu d'échecs » est proposée aux élèves du R.P.I. qui souhaitent découvrir ou continuer à pratiquer ce jeu. Ils étaient 27 élèves à pratiquer cette activité l'an passé.

Le club de Montchaude a terminé 2^{ème} du championnat des écoles de la Charente (activité organisée dans le cadre de l'U.S.E.P.). Nous avons été qualifiés pour le championnat académique qui a eu lieu à Segonzac le 2 mars 2005 et nous avons terminé 4^{ème} école sur 11 présentes. Les élèves se sont donc confrontés à des élèves des autres départements de la région.

Puis au printemps, nous avons fini 1^{ère} école du challenge des écoles de la Charente.

Depuis mars, Mr Paul-Olivier Preux a pris en charge un groupe d'élèves.

Grâce à son aide et celle des parents d'élèves, l'activité fonctionne bien et je les remercie chaleureusement.

Pour l'année scolaire 2005/2006, 30 élèves viennent à l'atelier échecs. Cet effectif est en progression. Mr Preux a pris en charge le groupe des joueurs confirmés et moi-même le groupe débutants.

Le mercredi 25 janvier 2006, nous recevrons à Montchaude la deuxième phase du championnat départemental des échecs.

Bon plaisir et bon courage
à nos apprentis joueurs.

Mr Souarac

Ce n'est qu'un au revoir !!!

Après seize années passées en terre charentaise, Mr et Mme Reynès nous ont quittés pour revenir dans leur pays natal « l'Aude ». Lorsqu'ils parlaient, nous pouvions ressentir le soleil du midi à travers leur accent qu'ils avaient su garder.

Il émanait de Mr Reynès, malgré une stature imposante de rugbyman (sport qu'il adorait par-dessus tout), une gentillesse, des compétences professionnelles que les enfants et les parents ont beaucoup appréciées tout au long de ces longues années. De plus, il s'était beaucoup investi dans la vie communale de Guimps (école de football, pétanque, conseil municipal). Quant à Jocelyne, elle a beaucoup secondé les différentes maîtresses qui ont travaillé à l'école maternelle. Les enfants l'ont beaucoup appréciée pour sa gentillesse, son sourire, ses gestes pleins de tendresse et pour son écoute.

Chers Marcel et Jocelyne,
bon retour dans votre pays et merci pour ces agréables années passées ensemble.

Mr Souarac

UNE ANNEE PASSE

L'année fut marquée par le départ de Marcel, véritable colonne vertébrale de l'école. Son poids considérable nous permettait de s'appuyer sur ses épaules. Il était, en quelque sorte notre bras droit. Les valeurs que nous partageons sur l'école et notamment l'aspect relationnel auprès des enfants, constituaient un tronc commun. Il laisse la main à une jeune collègue, Delphine Hucteau qui s'efforcera de faire, elle aussi, sa place.

En attendant, nous n'avons pas rompu nos liens avec lui puisque les écoles de Guimps et Montchaude ont entrepris une correspondance scolaire avec l'école de Lauragel, petit village de l'Aude où Marcel est ravi d'être revenu.

EFFECTIF POUR L'ANNEE EN COURS

ECOLE DE GUIMPS : TOTAL : 71 élèves inscrits

Maternelle

Petite section : 18

Moyenne section : 13

Enseignante : Melle Coyette Aude

Ecole primaire

Grande section : 13

Cours préparatoire : 11

Enseignante : Mme Hucteau Delphine

Cours moyen 1 : 6

Cours moyen 2 : 10

Enseignant : Mr Cordon Francis

Quelques activités au cours de l'année
Education à l'hygiène dentaire



SORTIE DE FIN D'ANNEE : MOIS DE MAI PUY DU FOU - SAINT NAZAIRE - NANTES

La première journée fut consacrée à la visite du parc du Puy du Fou dont la renommée n'est plus à faire. Les reconstitutions historiques, les effets spéciaux, la musique, le folklore, tous les ingrédients sont réunis pour ravir petits et grands.

Le soleil de plomb qui nous a accompagné n'a même pas réussi à ternir cette journée.

Le soir, nous étions hébergés dans un centre de l'éducation nationale, sur la rive gauche de la Loire, face à Saint-Nazaire. Pour les enfants, ces moments-là sont formidables. C'est un petit bonheur de les voir partager rires et émotions et c'est certainement la première raison qui nous encourage à entreprendre ces sorties.

Le lendemain, nous avons franchi le superbe pont de Saint-Nazaire qui surplombe les chantiers navals où nous devons faire escale pour la matinée ;

Au programme :

- embarquement sur un paquebot
- visite animée de tous les lieux (salle des machines, ponts, coursive, cantine, dortoir du personnel, salle de restaurant, boutiques, salle de cinéma).

Pour terminer, un film retrace l'histoire des chantiers navals (du paquebot France au Queen Mary). Brusquement interrompus par une alerte, nous avons dû endosser des gilets de sauvetage avant de monter rapidement dans des canots de sauvetage.

Aussitôt, les canots furent brutalement descendus le long de la coque du paquebot et plongés dans l'eau, à quelques mètres plus bas.

Cette attraction restera dans les mémoires.

La fin de la matinée, nous sommes montés à bord d'un sous marin amarré, le seul qui puisse se visiter en France. Le caractère insolite de cette visite a beaucoup plu.



PUY DU FOU

ACCUEIL AU CENTRE





L'après-midi, sur le chemin du retour, nous nous sommes arrêtés à Nantes. Au cœur de la ville, en compagnie d'une guide, les élèves ont découvert la ville sous différents points de vue : historique, géographique et économique. Pour se déplacer, ils ont été initiés à l'utilisation des tramways : compostage des billets, choix des itinéraires et lecture des plans. Nos petits gars de la campagne se sont vite habitués et seraient bien restés plusieurs heures à naviguer d'un point à l'autre de la ville.

Mais il nous restait à visiter une imprimerie ancienne.

Les enfants ont participé à toutes les tâches qui conduisent à l'impression :

- choix et agencement des caractères,
- fonte du plomb,
- rangement,
- utilisation des encres,
- travail des presses à main,
- gravures sur cuivre.

Chacun est parti avec son poème imprimé, papier et encre garantis de haute qualité.

Visite instructive tant par la qualité des intervenants que par la beauté de ces vieilles machines d'époque, toujours en fonction.

Il ne nous restait plus qu'à regagner nos pénates, ce que nous fîmes dans la bonne humeur.

M Cordon

Fête au village des Grands Landris

Le jeudi 28 juillet, le village des Grands Landris est en pleine effervescence. Depuis quelques jours, et même quelques jours, on chuchote dans les chaumières qu'il va y avoir la fête au village. En fait, c'est Damien qui a lancé le truc !

Il lui ont proposé de venir faire des essais de sono chez lui, à la campagne et en plein air bien sûr. Il va faire du bruit. Peut-être un peu trop pour ceux qui se couchent avant 2 heures du matin. Alors, inquiet des voisins qui l'entourent, a commencé à prévenir les plus proches qu'il allait y avoir du son, l'idée qu'il avait en tête depuis un bon bout de temps et qui avait aussi effleurée d'autres voisins, en chemin. « Pourquoi ne pas en faire profiter tout le monde et organiser pour l'occasion la Fête des Grands Landris ? » On n'a pas besoin de voter, ni de parlementer longtemps, tout le monde est partant.

Les essais de sono étant prévus pour la soirée du 28 juillet, une « délégation » s'est réunie pour en déterminer la date : se retrouver, manger et boire, mais ne pas se lancer dans les grandes manœuvres. C'est ainsi qu'on se répartit la préparation du repas et les achats qui vont avec. Pour la boisson, chacun passe son tour. Ça, c'est pratique, en plus quand on est producteur de vin de « benasse » ! Chacun apportera son lot. Les « anciens » du village n'ont qu'à se mettre les pieds sous la table, le principal c'est que tout le monde soit là. Ensuite, il faut aussi convier tous les jeunes qui ont habité le village. Ils viendront, avec leur tribu. On a pensé aussi à la famille Boizumeau, parce qu'eux aussi ils font presque toujours à Grands Landris. Vous pensez, les « drôles » ont tellement trainé ensemble !

Un problème majeur... le temps. Le ciel est menaçant, toutes les météo annoncent la pluie pour jeudi. On regarde les infos, interroger Internet ou le minitel, regarder le sens du vent, y en a pas un pour l'autre. Et c'est vrai que dans l'après midi, le ciel se noircit de plus en plus. Alors il faut trouver un endroit au cas où, et l'installer, ce qui n'est pas une mince affaire. On a beau le tourner, le virer dans tous les sens, jamais on logera presque 100 personnes là-dessous. Qu'importe, on met les victuailles sous le tenton et on installe deux longues tablées en dehors pour loger tout le monde. Tout ça est orchestré avec les essais de sono en bruit de fond. Ça promet !

Il faut donc se mettre plus à chacun qu'à se préparer, prendre une petite laine et implorer le ciel de nous laisser tranquille quelques heures. Lorsque tout le monde arrive, on n'a plus le temps de penser à la pluie. Chacun se trouve son coin et on se retrouve et les discussions partent dans tous les sens. Les jeunes, qui au fil des ans se sont un peu éparpillés, sont heureux de se retrouver et parlent déjà de se revoir plus souvent. Les plus âgés revoient ces jeunes qui ont bien grandi depuis la dernière fois et qu'ils n'avaient pas reconnus dans la rue, comme ça ! Quant à ceux du village, c'est l'occasion de prendre le temps de discuter de tout et de rien comme au temps des travaux en commun.

Avec tout ça, les « gars du coin » et « Nègue Bian » ont

organisé la soirée en musique. On se serait cru à la frairie des Grands Landris. Le temps s'est écoulé sans que l'on s'en aperçoive, et il a largement passé quand les premiers sont partis. C'est dommage pour ceux qui travaillaient le lendemain.

Les chaises sont rangées sous le tivoi et les musiciens ont à peine eu le temps de mettre leur sono à l'abri lorsque la pluie arrive. Nous sommes donc à la chance !



CHRONOLOGIE DES MANIFESTATIONS 2006

Vendredi 13 janvier	Loto de la Pétanque
Jeudi 19 janvier	Repas des Aînés
Samedi 28 janvier	Théâtre
Dimanche 29 janvier	Théâtre
Samedi 4 février	Théâtre
Samedi 25 février	Repas dansant de la chasse
Samedi 4 mars	Loto du foot
Vendredi 10 mars	Concours de belote de la Pétanque
Samedi 11 mars	Repas Moto Crampons
Dimanche 12 mars	Loto des Aînés
Vendredi 31 mars	Loto des écoles
Samedi 8 avril	Théâtre
Samedi 22 avril	Repas des Aînés ouvert à tous
Dimanche 23 avril	Randonnée VTT et pédestre du Comité des Fêtes
Samedi 29 avril	Repas du foot
Mercredi 3 mai	Concours de belote des Aînés
Lundi 8 mai	Commémoration de l'armistice 39-45 au monument aux morts
Samedi 10 juin	Loto de la pétanque
Dimanche 2 juillet	Course de Moto-cross
Mardi 24 octobre	Concours de belote des Aînés
Samedi 11 novembre	Commémoration de l'armistice 14-18 au monument aux morts
Dimanche 10 décembre	Loto des Aînés
Dimanche 31 décembre	Réveillon de la St Sylvestre

Potage, entrée, viande ou poisson avec garniture de légumes, fromage et dessert : pour un montant de **7.65 euros** !

Service à domicile, le portage de repas est proposé sur votre commune et le canton par « **Présence Verte Charente** ».

Faire ses courses et sa cuisine... une habitude, que l'âge ou la maladie rendent un jour difficile. Dans les cantons desservis, le portage de repas concourt au maintien à domicile des personnes à partir de 60 ans. Ce service s'adresse d'abord à une clientèle retraitée, d'origine agricole ou non. Mais, sur demande, d'autres personnes peuvent aussi l'utiliser et tout particulièrement les personnes handicapées.

Les **plats sont livrés froids**, en barquettes de carton recouvertes de film plastique, se conservent plusieurs jours au réfrigérateur et **se réchauffent aisément** (méthodes traditionnelles ou micro-ondes).

Le **service** présente l'avantage d'être **très souple** : on peut choisir ses jours et même ses périodes dans l'année. Les **menus sont variés** et s'adaptent aux régimes, par exemple pauvres en sel ou pauvres en sucre pour les personnes diabétiques.

Présence Verte Charente peut assurer 7 repas par semaine, livrés à domicile sur 4 jours, dans des véhicules réfrigérés répondant aux **normes d'hygiène** en vigueur.

Plus qu'un repas, ces livraisons sont l'occasion de visites qui rompent la solitude. Les « **porteuses de repas** » **professionnelles et compétentes** sont à l'écoute des adhérents et apportent à chacun leur sourire.

POUR 7.65 EUROS, PRESENCE VERTE CHARENTE C'EST :

- ✓ une réponse au problème du maintien ou du retour à domicile de tous (ressortissants MSA ou non)
- ✓ une desserte quotidienne des cantons ruraux
- ✓ un transport en camionnettes réfrigérées
- ✓ des menus équilibrés, variés et adaptés aux régimes alimentaires
- ✓ un service souple (de 1 à 7 repas/semaine)
- ✓ une équipe compétente à votre écoute

CONTACT : ✉ **PRESENCE VERTE CHARENTE**
46 Bd Charles Duroselle
16 916 ANGOULEME CEDEX 9

☎ **Permanence téléphonique assurée le :**
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 7h30 à 17h00 (répondeur à l'heure du repas et le mercredi)
Au : **05 45 97 81 30**



Subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

L'ANAH peut attribuer, sous certaines conditions, des subventions aux propriétaires occupants ou bailleurs, pour réaliser, dans leurs logements, des travaux de réparation, d'assainissement, d'amélioration et d'adaptation d'immeubles ou de logements dès lors qu'ils sont utilisés à titre de résidence principale (art. L. 321-1 du CCH).

Un Programme d'Actions Départemental (PAD) définit les axes prioritaires en matière d'amélioration de l'habitat.

Les orientations du PAD actuel (2003-2006) sont notamment les suivantes : la résorption de l'habitat insalubre ou indécent, de la vacance, les travaux d'adaptation des logements au handicap, plus particulièrement pour les bailleurs : la production de logements conventionnés classiques, intermédiaires et PST, l'aide aux bailleurs en difficulté ; la réhabilitation des logements locatifs type 3, 4 et 5 dont les loyers et charges sont maîtrisés.

La subvention ANAH est cumulable avec un prêt bancaire, un prêt conventionné, un prêt épargne-logement, un prêt locatif social. Elle n'est cependant **pas cumulable avec un prêt à taux zéro**.

Cette subvention n'est pas acquise de plein droit dès qu'une personne satisfait à toutes les conditions. La Commission d'Amélioration de l'Habitat (CAH) se réunit 8 fois par an pour statuer sur les demandes de subventions qui doivent faire l'objet de la constitution d'un dossier. Les travaux doivent être exécutés par un professionnel (sauf auto réhabilitation encadrée pour les propriétaires occupants exclusivement).

La subvention doit être sollicitée, lorsque l'on dispose de devis. **Il faut attendre l'autorisation écrite de l'ANAH pour commencer les travaux.**

● LOGEMENTS ÉLIGIBLES À LA SUBVENTION

L'immeuble ou le logement doit être achevé depuis quinze ans au moins à la date de la notification de la décision d'octroi de la subvention.

Ce délai peut ne pas être exigé lorsque les travaux concernent l'adaptation des logements aux besoins spécifiques des personnes handicapées, lorsqu'ils visent à économiser l'énergie, ou encore, à titre exceptionnel, en fonction de l'urgence (arrêté de péril, de catastrophe naturelle ou force majeure) et de l'intérêt des travaux à réaliser (OPAH copropriété dégradée, plan de sauvegarde).

● TRAVAUX ÉLIGIBLES À LA SUBVENTION ANAH

Tout d'abord, les travaux ne peuvent commencer qu'après le dépôt de la demande de subvention (sauf cas spécifiques, et si l'ANAH a déclaré par écrit que le dossier était complet).

Ils sont réalisés par des artisans ou des entreprises professionnelles du bâtiment, dont la prestation comprend obligatoirement la fourniture des matériaux et équipements et leur mise en œuvre.

Cependant, depuis le 01/01/2006, l'ANAH subventionne **l'auto réhabilitation encadrée, pour les propriétaires occupants exclusivement**. Il y a alors une aide à la définition des travaux, un suivi, un contrôle de la réalisation du chantier. Les travaux

doivent avoir un niveau de qualité équivalent à ceux d'un professionnel.

Ils doivent être achevés dans un délai de trois ans suivant la notification d'octroi de la subvention.

● NATURE DES TRAVAUX

Il s'agit des travaux :

- d'amélioration de l'habitat en matière de sécurité, salubrité ou équipement des immeubles et des logements ;
- d'accessibilité ou d'adaptation aux personnes handicapées, personnes âgées ou à mobilité réduite ;
- relatifs à l'économie d'énergie, l'isolation acoustique.

Les extensions de logements peuvent être subventionnées, dans la limite de 14 m² de surface habitable par logement (20 m² pour les travaux d'adaptation des logements des personnes âgées ou handicapées).

L'ANAH finance également la maîtrise d'œuvre (hors plafond de travaux), les diagnostics et études préalables aux travaux, ainsi que l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO : voir page 5).

Ne sont pas subventionnés par l'ANAH les travaux :

- d'embellissement et d'entretien courant (ex. : ravalement) ;
- de réhabilitation lourde assimilables à de la construction ou de la reconstruction.

Subventions ANAH propriétaires occupants (PO)

● DEMANDEURS ÉLIGIBLES À LA SUBVENTION

◆ Statut :

Le demandeur doit être propriétaire occupant, usufruitier occupant ou bénéficiaire d'un droit d'usage et d'habitation. Il peut ne pas être propriétaire du logement et bénéficier d'une subvention pour effectuer des travaux dans le logement dont ses ascendants, descendants ou ceux de son conjoint, concubin ou partenaire « pacsé » sont propriétaires ou usufruitiers, et qu'ils occupent à titre de résidence principale.

◆ Occupation :

Le logement doit être occupé à titre de **résidence principale** (c'est-à-dire au moins huit mois par an), pendant une période de **neuf ans minimum**.

◆ Ressources :

L'ensemble des ressources des personnes destinées à occuper le logement ne doit pas dépasser un certain montant. Il existe plusieurs plafonds de ressources. Il convient de prendre en considération le **revenu fiscal de référence** : N-2 ou N-1 s'il révèle une baisse de revenus par rapport à l'année N-2 ; soit



pour des travaux réalisés en 2006, le revenu fiscal de référence 2004 (ou 2005).

Subventions ANAH propriétaires bailleurs (PB)

Les plafonds suivants concernent uniquement la province
et sont applicables en 2006 :

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de base (1)	Plafond majoré (2)	Plafond propriétaires très sociaux (3)
1	8 478 €	13 043 €	6 521 €
2	12 399 €	19 076 €	9 538 €
3	14 913 €	22 941 €	11 471 €
4	17 422 €	26 802 €	13 401 €
5	19 942 €	30 679 €	15 340 €
Par personne supplémentaire	2 512 €	3 863 €	1 932 €

- (1) Plafond de ressources de base
- (2) Plafond majoré (travaux suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril, travaux d'adaptation pour les personnes handicapées...)
- (3) Plafond spécifique pour les propriétaires occupants à très faibles revenus bénéficiant de subventions majorées

● MONTANT DES TRAVAUX

♦ Seuil :

Le montant des travaux doit être au moins égal à 1 500 € HT. Cette condition ne s'applique pas pour les interventions très sociales et l'adaptation au handicap.

♦ Plafonds de travaux :

- A partir du 01/01/2006 : plafond de travaux unique : 13 000 € HT. Taux de subvention maximum : 20 % pour les travaux situés dans le secteur diffus ou en OPAH classique.
- Taux de subvention maximum : 35 % pour les travaux au profit de propriétaires très sociaux.
- Au 01/01/2006, le plafond est de 30 000 € pour les travaux de sortie d'insalubrité ou de péril.
- Taux de subvention maximum : 50 %
- 8 000 € HT pour les interventions spécifiques à caractère social.
- Taux de subvention maximum : 70 %.

En ce qui concerne l'**auto réhabilitation**, le taux de subvention, à compter du 01/01/2006 est celui de droit commun.

Le coût des matériaux, du matériel, de sa location sera subventionné dans la limite du plafond des travaux. Le coût de l'encadrement sera pris en charge à hauteur de 1 500 € maximum et le coût de la maîtrise d'œuvre n'aura pas de plafond de subvention.

Attention : les micro-entreprises ne peuvent facturer la pose seule mais doivent assurer fourniture et pose.

● DEMANDEURS ÉLIGIBLES À LA SUBVENTION

Il s'agit du bailleur ou de l'usufruitier d'un logement donné en location à titre de résidence principale. Il doit s'engager à le louer pendant neuf ans. Ce délai est abaissé à six ans si le logement est repris pour l'occupation personnelle du propriétaire, de son conjoint, de son concubin, de son partenaire « pacsé » ou par leurs descendants ou ascendants. Cette possibilité ne s'applique pas aux logements conventionnés. Le logement doit être décent à l'issue des travaux (décret n° 2002-120 du 30/01/2002).

Le locataire peut demander une aide pour adapter son logement aux normes de sécurité, de salubrité et de décence. Mais ces demandes restent exceptionnelles ; rappelons en effet que la loi impute les travaux de mise aux normes, au bailleur (art. 1719 du Code civil et art. 6 alinéa 1 de la loi du 06/07/1989 modifiée). Au 1^{er} janvier 2006, les locataires peuvent prétendre à une subvention pour les travaux d'accessibilité ou d'adaptation du logement au handicap.

Dans les deux cas, l'accord express du bailleur est nécessaire pour bénéficier de l'aide.

Une commune peut également obtenir une aide de l'ANAH dans l'hypothèse où elle se substitue au propriétaire d'un immeuble ou d'un logement faisant l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril imminent et exécute les travaux d'office (instruction ANAH du 31/03/2003).

Un organisme agréé qui contribue au logement des personnes défavorisées dans le cadre d'un bail à réhabilitation ou qui loue ou sous-loue des logements à titre temporaire à des personnes en difficulté peut bénéficier d'une subvention ANAH.

Lorsque les travaux portent sur les parties communes et les équipements communs d'un immeuble en copropriété faisant l'objet d'un plan de sauvegarde ou situé dans une OPAH « copropriété dégradée », le syndicat de copropriétaires fait la demande de subventions. Celle émanant d'un copropriétaire isolé est irrecevable.

Aucune condition de ressources n'est exigée du bailleur mais il est tenu compte de sa situation lorsqu'il est impécunieux (revenu fiscal de référence N-2 et N-3 ou N-1 inférieurs aux plafonds applicables aux PO très sociaux).

● TAUX DE LA SUBVENTION

La part des travaux ouvrant droit à l'aide est plafonnée. Le calcul du plafond de travaux est modifié à compter du 1^{er} janvier 2006 :

Fixation des plafonds au m² de surface habitable du logement, majorée de la moitié des annexes, dans la limite de 8 m² sur la base d'un plafond de travaux variable selon la zone : 650 €/m² en zone B et 500 €/m² en zone C.

* zone B : ComAGA sauf St Saturnin (+ Mornac et Trois-Palis)
zone C : reste de la Charente.



Le taux de base est de **15 %** maximum de la dépense subventionnable hors taxe en loyer libre.

Cas particuliers :

- *interventions spécifiques à caractère social* : 70 % (plafond de travaux de 8 000 €), notamment pour les travaux d'accessibilité ou d'adaptation du logement aux personnes handicapées, que le bénéficiaire de la subvention soit le locataire ou le PB.
- *logements loi de 1948* : 50 % en zone B et 35 % en zone C.
- *travaux de sortie d'insalubrité et de péril* : taux applicable à l'opération majorée dans tous les cas de 20 % avec un déplafonnement possible des travaux pris en compte dans la limite de 30 000 € supplémentaires par logement concerné.

Prime pour sortie de vacance :

Une prime supplémentaire est attribuée en cas de remise sur le marché d'un logement vacant depuis au moins 12 mois

consécutifs. Le montant des travaux doit s'élever au moins à 15 000 €/logement.

Le propriétaire s'engage à pratiquer des loyers maîtrisés après travaux (intermédiaires ou conventionnés).

Montant : 5 000 € en zone B, 2 000 € en zone C.

● SUBVENTION ACCESSOIRE POUR LES PRESTATIONS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

Tout propriétaire a la possibilité d'obtenir une AMO pour constituer et déposer son dossier. Les honoraires de l'AMO sont subventionnables en plus des travaux.

Montant maximum : 110 €/logement dans lequel des travaux d'amélioration sont subventionnés.

Majorations : 220 €/logement, en cas de traitement de l'insalubrité, 55 €/logement, pour l'adaptation au handicap, 55 €/logement, pour les loyers maîtrisés.

Cumul possible avec d'autres aides :

- ◆ Adaptation du logement des personnes âgées (conditions de ressources) : aides du Conseil Général (PO ou usufruitiers occupants), des Caisses de retraites (PO) et de la ComAGA (PO et locataires) : s'adresser au PACT-ARIM ☎ 05 45 95 62 02.
- ◆ Adaptation du logement des personnes handicapées : s'adresser à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, 1 à 7 boulevard Jean Moulin à Angoulême ☎ 05 45 90 40 00 ou au PACT-ARIM ☎ 05 45 95 62 02.
- ◆ Énergies renouvelables (chauffe-eau et chauffage solaire, chaudière à bois déchiqueté...) : s'adresser au Point Info Energie : 0820 200 141 ou 05 49 08 24 24 (PO).
- ◆ Crédits d'impôt pour les dépenses d'équipement en faveur du développement durable et en faveur de l'aide à la personne réalisées dans sa résidence principale : *consulter l'ADIL 16.*

Primes complémentaires

Pour favoriser le développement durable, des primes complémentaires spécifiques peuvent être allouées, sous conditions de travaux, visant à économiser l'énergie et venant en complément de la subvention ANAH. Elles s'adressent aussi bien aux PB qu'aux PO et nécessitent des certifications particulières :

Exemples :

- remplacement des fenêtres : **80 €** par fenêtre (avec critères de performance thermique et/ou acoustique)
- installation d'une chaudière à condensation conforme à la réglementation thermique 2000) : **900 €**
- le chauffage au bois (avec le label « flamme verte » ou d'un niveau de performance équivalent) : **900 €**
- pompes à chaleur (air/eau) (avec label promotelec habitat existant ou un niveau équivalent) : **900 €**
- chauffe-eau solaire individuel (entreprise signataire de la charte « Qualisol ») : **900 €**
- pompes à chaleur (système géothermal) : **1 800 €**
- planchers solaires directs (opérateur agréé par l'ADEME) : **1 800 €**

A partir du 01/01/2006, en cas d'installation d'une chaudière « collective » utilisée par au moins deux logements, les primes allant de 900 € à 1 800 € pour matériels performants, sont possibles et leurs montants sont alors multipliés par deux.

Prêt amélioration pour les PO et les PB

A ce jour et depuis la signature de la 1^{ère} convention en 2004, 23 demandes de prêts concernant les PO ont été acceptées. Le prêt de la SACI de France Poitou-Charentes qui s'inscrit dans le cadre du plan départemental de lutte contre l'habitat indigne signé le 11/12/2004 en Charente s'adresse aussi bien aux PO qu'aux PB (taux : 1 % - mini : 1 500 € - maxi : 10 000 € - durée : 15 ans au plus - sous conditions de ressources). Pour les PO : contacter l'ADIL, pour les PB : s'adresser au GIP Charente SolidaritéS au 05 45 24 46 46.

A partir du 03/01/2006, l'ADIL 16 sera présente :
au Château de Barbezieux-Saint-Hilaire le 1^{er} mardi du mois de 14 h à 17 h
(au lieu du matin jusqu'à présent)
À Chalais : le 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h à la Mairie
(au lieu de l'après-midi)

